



Psycho-prat'
formation continue



FORMATIONS 2025

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre d'action suivante :
Action de formation

ÉDIFI TO



DES FORMATIONS TOUT AU LONG DE LA VIE ACTIVE



La formation « tout au long de la vie active », proposée par l'École de Psychologues Praticiens de Paris et Lyon, vise à diffuser l'ensemble des compétences et expertises de l'EPP auprès des psychologues et des autres professionnels intéressés par la psychologie.

Ces parcours de formation continue portent sur l'ensemble des aspects de l'exercice de la profession de psychologue et sur les domaines où la psychologie peut apporter son éclairage : actualisation des connaissances et compétences des psychologues, apports de la psychologie du travail aux ressources humaines, accompagnement des professionnels de la santé, de l'éducation et de l'entreprise.

Les sessions peuvent se dérouler aux dates proposées dans ce catalogue, mais aussi à la demande, auprès d'une équipe, d'un établissement, d'une institution ou d'une entreprise qui en ferait la demande.

Adossée à la recherche la plus actuelle en psychologie et enrichie par l'expertise des équipes d'enseignants-chercheurs et de praticiens-enseignants de l'École, cette formation « tout au long de la vie », s'enrichira, dans les mois qui viennent, de nouvelles propositions.

Sa vocation est, en effet, d'articuler recherches et pratiques, mais aussi de mettre à disposition des milieux professionnels l'utilité sociale des différentes déclinaisons de la psychologie (clinique, sociale, du travail, de l'orientation, environnementale, etc.).



Pr Christian HESLON

Psychologue,
Professeur en psychologie des âges de la vie,
Directeur de l'EPP Paris & Lyon,
Chercheur titulaire en psychologie de l'orientation
au Laboratoire CRTD (CNAM-INETOP Paris)

.....

SOM MAI RE

.....

PARCOURS N°1

DE LA NAISSANCE À L'ADOLESCENCE p.05

- Comprendre le processus de harcèlement scolaire pour le repérer et le prendre en charge06
- Enjeux et spécificités de la prise en charge des adolescents07

PARCOURS N°2

PSYCHOTRAUMA ET VICTIMOLOGIE p.08

- Enfants et adolescents victimes d'agressions sexuelles : prise en charge du mineur, prise en charge des parents09
- La traversée du traumatisme de l'inceste10
- Trauma et dissociation : évaluation et traitements11

PARCOURS N°3

LE BILAN PSYCHOLOGIQUE ET NEUROPSYCHOLOGIQUE p.13

- L'évaluation neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent14
- Formation WAIS-IV16
- L'examen psychologique de l'enfant : clinique et interprétation avec le WISC-V17

PARCOURS N°4

VULNÉRABILITÉ, CAPABILITÉ ET RÉTABLISSEMENT p18

- Le deuil : repérage et prise en charge19
- Psychopathologie des addictions et enjeux de la prise en charge en addictologie20
- Évaluation et traitement du trouble d'anxiété généralisée21

PARCOURS N°5

LES PRATIQUES INTÉGRATIVES p.22

- Consultations et thérapies psychodynamiques brèves 23
- Perfectionner sa conduite de l'entretien clinique 25
- La prise en charge psychothérapeutique du couple :
les interventions fondamentales 26
- Régulation émotionnelle, troubles de la personnalité borderline
et introduction à la thérapie comportementale dialectique (TCD)..... 27

PARCOURS N°6

MÉDIATIONS ET OUTILS p.29

- Construire un groupe de parole 30
- Atelier d'écriture thérapeutique 32

PARCOURS N°7

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET TRAVAIL DU PSYCHOLOGUE p.33

- Gérer efficacement le stress, les conflits et l'épuisement professionnel 34
- Les psychologues et le droit : comprendre les droits, les devoirs et les obligations 35
- L'installation en libéral : du projet à la réalisation pratique..... 37
- La pratique du coaching professionnel 38

Psycho-Prat' Formation Continue

23, rue du Montparnasse - 75006 Paris
Tél. : 01 53 63 81 55 - formation@psycho-prat.fr





PARCOURS

N°1



DE LA
NAISSANCE
À L'ADOLESCENCE



COMPRENDRE LE PROCESSUS DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LE REPÉRER ET LE PRENDRE EN CHARGE

Le harcèlement en milieu scolaire débute dès les premières années de scolarisation. C'est une réalité mieux connue, mais toujours aussi difficile à repérer, à prévenir et à prendre en charge. Les conséquences peuvent être variables et conduire à des situations dramatiques comme les suicides ou meurtres de jeunes.

Les technologies actuelles avec les médias et écrans divers bouleversent également les enjeux liés au harcèlement tant du côté des victimes que des auteurs. Le processus de harcèlement reste méconnu du grand public et des professionnels alors qu'il est essentiel pour la prévention et le repérage.

Cette formation vise à apporter les éléments indispensables pour mieux comprendre les enjeux liés au harcèlement : profils des victimes et des auteurs, troubles immédiats et post-immédiats, signes à repérer, modalités d'échange avec un enfant impliqué (auteur comme victime), conséquences (familiales, sociales, scolaires, psychologiques, médicales, etc.), ressources résilientes à développer, démarches à effectuer (au niveau des soins, de l'administration scolaire et au niveau judiciaire).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Rappeler ce qu'est le harcèlement et ses différentes formes ;
- Connaître les différents profils de harceleurs, de harcelés et les processus à l'œuvre dans ces violences ;
- Connaître les troubles à repérer en immédiat et en différé ;
- Savoir intervenir (empathie transitionnelle) individuellement, collectivement (famille, groupe scolaire) en immédiat comme en différé ;
- Connaître les démarches possibles à effectuer en cas de harcèlement.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues, psychiatres, infirmiers, personnels du service de Santé Scolaire et Universitaire, enseignants, éducateurs et personnels sociaux.

Prérequis : diplômes que doivent détenir les publics concernés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures en distanciel.

INTERVENANTE

Hélène ROMANO

Psychologue clinicienne.
Docteure en psychopathologie-HDR.
Docteure en droit privé et Sciences criminelles, psychothérapeute.
Exerce depuis 30 ans dans le domaine de la prise en charge des blessés psychiques et du psychotraumatisme, avec une approche intégrative.

Mise en place de protocoles en établissements scolaires pour la prise en charge des enfants lors d'événements traumatiques.

Parcours, publications, recherches présentés sur le site : www.helene-romano.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation à vocation pragmatique vise à permettre aux intervenants auprès d'enfants et d'adolescents à savoir repérer les situations de harcèlement scolaire.

Très difficile à appréhender, ces situations peuvent conduire à des déscolarisations, des troubles psychiques de toutes sortes, des passages à l'acte voire au suicide des enfants ou des adolescents qui en sont victimes. Mais loin de la représentation clivante (auteur/victime), l'analyse des situations de harcèlement permet de constater que bien des auteurs ont été (ou sont encore) des victimes et inversement.

La dynamique du groupe est aussi bien particulière et à prendre en considération.

Analyse de cas cliniques, mises en situation.

VALIDATION DES ACQUIS

- Modalité d'évaluation globale à l'issue de la formation via un questionnaire Google Form.

NIVEAU DE SATISFACTION

• ★★★★★*

TARIFS

- 680 € pour les particuliers.
- 850 € pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin

- Définition du harcèlement et de ses différentes formes ;
- Connaître les différents profils de harceleurs, de harcelés et les processus à l'œuvre.

Après-midi

- Connaître les troubles à repérer en immédiat et en différé ;
- Savoir intervenir en immédiat (empathie transitionnelle) individuellement.

JOUR 2

Matin

- Savoir intervenir en immédiat collectivement (famille, groupe scolaire) ;
- Connaître les démarches possibles à effectuer en cas de harcèlement (administratives, individuelles, judiciaires).

Après-midi

- Connaître les actions possibles de prévention ;
- Connaître les ressources possibles (autres professionnels, services et associations spécialisés, etc.) ;
- Prévenir les répercussions individuelles et collectives.

ENJEUX ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DES ADOLESCENTS

De multiples enjeux sont au cœur de l'adolescence : les remaniements corporels et psychologiques, la réactualisation des problématiques infantiles, le positionnement dans la famille et avec les pairs. Cette période peut parfois être complexe voire difficile pour certains adolescents. Ils se trouvent confrontés à une multitude d'émotions, de sensations, de pensées, qui vont s'exprimer dans des comportements, parfois symptomatologiques.

Cette formation présente différents modèles de compréhension de l'adolescence, explique la particularité de la rencontre avec l'adolescent et les différentes approches thérapeutiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour répondre à un adolescent ;
- Repérer et évaluer les symptômes chez l'adolescent, ses particularités développementales et son fonctionnement ;
- Évaluer le contexte familial, scolaire, culturel, social ;
- Connaître les principales approches thérapeutiques à destination des adolescents.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues, psychiatres, médecins, travailleurs sociaux, professionnels de la santé, du social, du judiciaire...

Prérequis : aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes que doivent détenir les publics concernés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures **en présentiel**.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTE

Éva BERLAMONT
Psychologue clinicienne.
Psychothérapeute et superviseuse.

CONTENU DE LA FORMATION

Éléments cliniques

- Modèles de compréhension de l'adolescence ;
- Particularités de l'expression symptomatique chez l'adolescent : la question des conduites ;
- L'adolescent et le corps ;
- L'adolescent dans son environnement.

Rencontre avec l'adolescente

- Modalités d'accueil et d'écoute proposées à l'adolescent et sa famille ;
- Évaluation de la situation clinique et sociale ;
- Appréciation de l'urgence ;
- Principes d'intervention auprès de l'adolescent et de son entourage.

Approches thérapeutiques

- Présentation des différentes approches - La question de l'hospitalisation ;
- Le travail avec la famille.

Méthodes de travail

- Apports théoriques ;
- Études de situations cliniques (proposées par l'intervenant et les participants) ;
- Jeux de rôle.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- **680 €** pour les particuliers.
- **850 €** pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

- Comprendre l'impact de la puberté sur le développement psychologique ;
- Envisager le développement de l'adolescent et les particularités propres à cet âge ;
- Envisager les approches thérapeutiques avec un adolescent ;
- Appréhender les différentes problématiques de l'adolescent :
 - Les difficultés scolaires ;
 - La prise de toxiques (alcool, drogues, tabac) ;
- L'usage du numérique et des réseaux sociaux numériques.

JOUR 2

- Appréhender les différentes problématiques de l'adolescent :
 - Le harcèlement scolaire ;
 - La pornographie ;
 - Les violences sexuelles ;
- La dépression à l'adolescence ;
- Les comportements auto-mutilatoires ;
 - Le suicide et les tentatives de suicide.



PARCOURS

N°2

.....

**PSYCHOTRAUMA
ET VICTIMOLOGIE**

.....

ENFANTS ET ADOLESCENTS VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES : PRISE EN CHARGE DU MINEUR, PRISE EN CHARGE DES PARENTS

L'OMS estime qu'une fille sur cinq et qu'un garçon sur treize de moins de 18 ans a été victime de violences sexuelles. La prise en charge psychologique de ces mineurs est primordiale pour les aider à survivre à de tels événements. Mieux connaître les conséquences des violences sexuelles pour l'enfant, l'adolescent, ses parents et sa fratrie permet de mieux appréhender le type d'aide dont ils ont besoin.

Cette formation a pour objectif d'outiller les professionnels dans le repérage et surtout dans la prise en charge du mineur victime de violences sexuelles, ainsi que son entourage proche.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectifs partie « mineurs »

- Repérer et appréhender le trauma chez l'enfant et l'adolescent ;
- Repérer et évaluer les facteurs prédictifs du développement et de l'évolution des symptômes psychotraumatiques chez l'enfant et l'adolescent ;
- Connaître les principales perspectives psycho-éducatives et thérapeutiques à destination des enfants et des adolescents.

Objectifs partie « parents »

- Repérer et appréhender le trauma parental ;
- Comprendre les interactions entre la résilience parentale et la résilience de l'enfant ;
- Connaître les principales perspectives psycho-éducatives et thérapeutiques à destination de cette population.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, soignants.

Prérequis : aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes que doivent détenir les publics concernés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures **en distanciel**.

INTERVENANTE

Mélanie DUPONT

Psychologue.
Docteure en psychologie, Unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu, Paris.
Enseignante à l'École de Psychologues Praticiens.
Enseignante à l'université Paris Nanterre La Défense.
Présidente de l'association Centre de Victimologie pour Mineurs.
Présidente de l'association des psychologues de médecine légale.

CONTENU DE LA FORMATION

ENFANTS ET ADOLESCENTS VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES : CLINIQUE ET ACCOMPAGNEMENT

Éléments cliniques

- Notion de traumatisme chez l'enfant et l'adolescent ;
- Évolution des symptômes ;
- Facteurs de protection versus facteurs de vulnérabilité autour de la révélation.

Perspectives thérapeutiques

- L'entretien avec un enfant/adolescent ayant vécu un événement potentiellement traumatique ;
- Psychoéducation : c'est quoi le trauma ? ;
- Les émotions : peur, colère, culpabilité et honte ;
- Les différentes formes de psychothérapies.

Vignettes cliniques

- Élise et l'importance du génogramme, inceste par le cousin ;
- Ève et le réveil de la problématique familiale, agression sexuelle extrafamiliale (homme inconnu).

PARENTS DE MINEURS VICTIMES : CLINIQUE ET ACCOMPAGNEMENT

Éléments cliniques

- Notion de traumatisme parental secondaire/vicariant - Corrélations/liens entre symptômes de l'enfant et symptômes des parents ;
- Perception par l'enfant des réponses parentales ;
- Résonance entre l'agression de l'enfant et les antécédents traumatiques éventuels des parents.

Perspectives thérapeutiques

- La prise en charge des parents : facteur clef de résilience pour l'enfant ;
- Psychoéducation : symptômes de l'enfant, temps de révélation, comportements sexualisés ;
- Travailler la culpabilité, travailler la colère ;
- Rompre l'isolement ;
- Communication et conduites favorables ;
- Renforcer le sentiment de compétence parentale ;
- Prévention de la re-victimation.

Vignettes cliniques

- Ariane, mère de Valentine, inceste par le père ;
- Marie, mère de Clotilde, agression sexuelle extrafamiliale (homme inconnu).

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM en groupe.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.

TARIFS

- **680 €** pour les particuliers.
- **850 €** pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin

- Définir les violences sexuelles chez les mineurs ;
- Connaître leur prévalence ;
- Appréhender les enjeux autour de la révélation des violences sexuelles.

Après-midi

- Connaître la symptomatologie chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent ;
- Connaître les facteurs de risque et les facteurs de protection.

JOUR 2

Matin

- Repérer et appréhender le trauma parental ;
- Comprendre les interactions entre symptomatologie parentale et symptomatologie de l'enfance.

Après-midi

- Connaître les principales approches psychothérapeutiques à destination des enfants et adolescents victimes de violence sexuelle, et à destination de leurs parents ;
- Revoir les actions de protection à réaliser dans la prise en charge : le signalement.



LA TRAVERSÉE DU TRAUMATISME DE L'INCESTE

L'inceste n'est quasiment jamais perçu par les membres de la famille, qui deviennent complices, souvent malgré eux, des agressions commises sur un ou plusieurs de leurs enfants. Les victimes parviennent parfois à prendre la parole mais, le plus souvent, des décennies après le surgissement de l'inceste dans leur parcours de vie. Le dépôt de plainte, quant à lui, apparaît comme une exception qui confirme le tabou marquant la dynamique familiale : on ne parle pas de l'inceste.

Saisir la dynamique familiale incestueuse et les dommages psychiques provoqués chez la victime permet de repérer sa souffrance, de l'accompagner dans le processus de dévoilement et de mieux appréhender la rencontre avec elle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaître les spécificités de la clinique de l'inceste, dans ses dimensions inter- et intra-subjectives (relation victime/auteur, dynamique familiale, psychopathologie de la victime), pour adapter l'accompagnement ;**
- **Comprendre la dynamique psychique à l'œuvre chez la victime, précisément les conséquences et les mécanismes de défense utilisés, pour ajuster sa posture pendant la rencontre ;**
- **Acquérir les bases de la procédure pénale pour accompagner la victime avant/pendant/après le dépôt de plainte.**

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels dans les secteurs de la santé, du médico-social, de la police/gendarmerie et justice.

Prérequis : aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes que doivent détenir les publics concernés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Trois journées de 9h30 à 17h00, soit 18 heures **en présentiel**.

INTERVENANTE

Diane SALOMON

Psychologue clinicienne, Docteure en Psychologie clinique.
Psychologue au Service départemental de Police Judiciaire de la Seine-Saint-Denis.
Animatrice de groupes de parole pour victimes/ auteurs de violences.
Animatrice de supervision et formatrice d'équipes de travailleurs dans le médico-social.

CONTENU DE LA FORMATION

APPROCHE THÉORICO-CLINIQUE

Considérations générales

- La prohibition de l'inceste : évolution des lois et réalité judiciaire pénale ;
- La symptomatologie présentée par la victime à court et long terme.

Le désordre familial

- Les alliances familiales ;
- L'angoisse et la haine convoquées par le dévoilement de l'inceste.

Psychopathologie de la victime

- Les séquelles psychiques ;
- Les mécanismes de défense.

SUR LE TERRAIN, L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VICTIME

- Les indices dans la rencontre ;
- La rencontre avec le professionnel aidant ;
- Le processus de dévoilement de l'inceste.

Outils utilisés : cas cliniques, mises en scène.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

Formation nouvelle en octobre 2024, la note sera accessible à partir de novembre 2024.

TARIFS

- **960€** pour les particuliers.
- **1 200€** pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin

Généralités :

- L'inceste dans la société, définitions ;
- L'évolution des lois et la réalité judiciaire pénale ;
- La symptomatologie présentée par la victime à court et long terme.

Après-midi

Le traumatisme de l'inceste :

- La séduction par l'incestueux ;
- La névrose traumatique ;
- Se souvenir de l'inceste : entre refoulement et dissociation ;
- L'identification à l'agresseur.

Fin de journée : exercice et débriefing

JOUR 2

Matin

Les alliances familiales :

- Configuration de la famille ordinaire ;
- L'alliance dénégatrice et le pacte narcissique pervers ;
- Le transgénérationnel et la répétition ;
- Le témoin et le tiers.

Après-midi

Le processus de dévoilement de l'inceste :

- La prise de conscience ;
- La révélation intrafamiliale ;
- La dénonciation judiciaire.

Fin de journée : exercice et débriefing

JOUR 3

Matin

Rencontrer et accompagner la victime :

- Provoquer la rencontre : repérer les indices et ajuster sa posture ;
- Comment signaler/orienter ;
- Accompagner avant/pendant/après la procédure pénale.

Fin de matinée : mises en situation

Après-midi

Débriefing collectif/questions

TRAUMA ET DISSOCIATION : ÉVALUATION ET TRAITEMENTS

Les études de ces vingt dernières années ont éclairé le fonctionnement cérébral et la mémoire traumatique, permettant de révolutionner la compréhension, l'évaluation et la prise en charge des traumatismes, grâce à la notion de dissociation (structurelle ou traumatique).

Ces deux journées proposent une mise à jour des connaissances en victimologie, agrémentée de nombreuses vignettes cliniques et de séquences vidéo de séances avec des patients traumatisés. Une troisième journée, à distance, permettra notamment d'approfondir l'utilisation des outils auprès des patients difficiles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la mémoire traumatique à la lueur de la neurobiologie sous-jacente ;
- Connaître et approfondir la clinique du trauma et la notion de dissociation : savoir repérer les signes et symptômes dissociatifs ;
- Comprendre les liens entre troubles de l'attachement, traumatismes précoces, qualité de la régulation émotionnelle, résilience et dissociation ;
- Connaître les principales modalités de prise en charge de la dissociation et du trauma ;
- Mettre en œuvre des stratégies de régulation des émotions et du stress au cours d'une séance ;
- Appliquer des outils spécifiques comme le pont d'affect, la salle de conférence et le travail des parties.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues, psychiatres, psychothérapeutes.

Prérequis : 2 heures de travail individuel préalable (sous forme de vidéo et questionnaires). Détenir les diplômes du public concerné par la formation.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Trois journées : 2 journées en présentiel et **dernière journée en distanciel** de 9h30 à 17h00, soit 18 heures.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTE

Joanna SMITH

Psychologue clinicienne en libéral.
Formatrice en ICV.
Enseignante à l'École de Psychologues Praticiens.
A travaillé durant 15 ans en criminologie, victimologie et psychiatrie adulte.
Autrice de nombreux ouvrages en victimologie, criminologie et attachement (Dunod).

CONTENU DE LA FORMATION

La mémoire traumatique

- Caractéristiques neurobiologiques ;
- Manifestations cliniques ;
- Dissociation et datation des souvenirs ;
- Différentes acceptions de la dissociation.

L'évaluation de la dissociation et du trauma : découverte des questionnaires proposés

La clinique du trauma à la lueur de la dissociation

- Notion de fenêtre de tolérance ;
- Cerveau, trauma et dissociation ;
- Théorie polyvagale et son application ;
- Hypo et hyperactivation neurophysiologique et leurs manifestations cliniques ;
- Observation des manifestations corporelles de dissociation (vidéos) ;
- Tentatives de régulation émotionnelle post-traumatiques : addictions, troubles du comportement alimentaire, tentatives de suicide, passages à l'acte auto- ou hétéroagressifs... ;
- Travail sur des vignettes cliniques apportées par l'intervenante et/ou les participants.

La construction de la régulation émotionnelle et les facteurs de risques du trauma

- Attachement et résilience ;
- Transmission transgénérationnelle du trauma ;
- Traumatismes ;
- Carences précoces et construction des capacités de régulation émotionnelle.

Principales modalités de prise en charge

- Psychothérapies du trauma, psychoéducation et contre-transfert ;
- Autres approches complémentaires à la psychothérapie ;
- Comment « ramener au présent » un patient dissocié ;
- Mise en pratique d'outils : pont d'affect, salle de conférence et travail des parties ;
- Illustration par des cas en vidéo.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- **960 €** pour les particuliers.
- **1 200 €** pour les organismes, institutions et entreprises.
- **Inclus dans le prix de la formation** : Smith, J. (dir., 2021) Psychothérapie de la dissociation et du trauma. Paris, Dunod.

Références bibliographiques

- Boon, Steele, K. & van der Hart, O. (2014) Gérer la dissociation d'origine traumatique. De Boeck, Louvain-la-Neuve ;
- Kedia, M., Vanderlinden, J. & Lopez G. et al. (2012) Dissociation et mémoire traumatique. Paris, Dunod ;
- Porges, S. (2021). La théorie polyvagale : Fondements neurophysiologiques des émotions, de l'attachement, de la communication et de l'autorégulation. Paris, EDP Sciences ;
- Smith, J. (2021). Le Grand Livre des 1000 premiers jours de vie. Paris, Dunod ;
- Van der Hart, O., Nijenhuis, E.R.S., & Steele, K. (2006). Le Soi hanté. Bruxelles, de Boeck ;
- Van der Kolk, B. (2016). Le corps n'oublie rien, Albin Michel.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Travail préalable : visionnage de la conférence-vidéo (1h15 de travail) :

- Différencier les significations du mot « dissociation » ;
- Repérer les trois registres auxquels la dissociation peut s'appliquer.

JOUR 1 (PRÉSENTIEL)

- Comprendre la mémoire traumatique à la lueur de la neurobiologie sous-jacente ;
- Connaître et approfondir la clinique du trauma et la notion de dissociation : savoir repérer les signes et symptômes dissociatifs ;
- Observer les signes corporels de la dissociation ;
- Proposer des interventions adaptées à l'état de stress du patient (hypo ou hyperactivation).

JOUR 2 (PRÉSENTIEL)

- Comprendre les liens entre troubles de l'attachement, traumas précoces, qualité de la régulation émotionnelle, résilience et dissociation ;
- Connaître les principales modalités de prise en charge de la dissociation et du trauma ;
- Mettre en œuvre des stratégies de régulation des émotions et du stress au cours d'une séance.

JOUR 3 (DISTANCIEL)

- Appliquer des outils spécifiques comme le pont d'affect, la salle de conférence et le travail des parties ;
- Approfondir l'application des outils pratiques auprès des patients les plus difficiles (dissociation sévère, dérégulation importante, alliance de travail insuffisante).





PARCOURS

N°3

.....

**LE BILAN
PSYCHOLOGIQUE ET
NEUROPSYCHOLOGIQUE**

.....

L'ÉVALUATION NEUROPSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Depuis plusieurs années, les demandes d'évaluation en psychologie et en neuropsychologie se multiplient. Les familles souhaitent comprendre l'origine des difficultés d'apprentissage, de socialisation, de comportement et d'adaptation de leurs enfants. Pour bien les comprendre et être en mesure de poser des diagnostics appropriés ainsi que des recommandations adaptées, il est nécessaire de savoir précisément quelles sont les conduites cognitives qui doivent être observées et analysées.

Cependant une autre question se pose, à savoir comment transmettre par écrit les résultats de cette évaluation ? En effet, la rédaction des rapports neuropsychologiques est un sujet qui alimente régulièrement les réflexions des psychologues-neuropsychologues. Chacun de nous est confronté aux mêmes problématiques, en particulier la longueur de l'écriture des rapports, et aux mêmes questionnements, notamment sur ce qui est réellement compris ou lu par les lecteurs. Le rapport en neuropsychologie doit pourtant permettre une communication simple et néanmoins précise entre les différents professionnels et acteurs impliqués.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Évaluer, comprendre et accompagner les enfants et les adolescents : approfondir les connaissances théoriques et faire le lien avec la pratique clinique ;
- Évaluer et comprendre les troubles neurodéveloppementaux et de l'apprentissage ;
- Identifier le haut potentiel intellectuel, le très haut potentiel et la double exceptionnalité ;
- Évaluer et comprendre le fonctionnement social et se sensibiliser aux outils d'évaluation de la cognition sociale afin de l'intégrer plus systématiquement dans le processus d'évaluation ;

- Guider le clinicien dans la rédaction du rapport neuropsychologique.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues cliniciens et neuropsychologues de l'enfance et de l'adolescence, en institution et en libéral, psychologues scolaires.

Prérequis : maîtriser la passation et la cotation du WISC-V.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Quatre journées de 9h30 à 17h00, soit 24 heures en distanciel.

INTERVENANTE

Hélène DIAZ
Docteure en psychologie et neuropsychologie, Ph. D.
Psy. D.

Activité libérale : neuropsychologie pédiatrique et du jeune adulte, thérapie cognitive et comportementale chez l'enfant et l'adolescent (TCC), pleine conscience chez l'enfant et l'adolescent (TCC 3^e vague).

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation des aspects théoriques et des méthodes d'évaluation en neuropsychologie ;
- Application sur le terrain : analyse de cas cliniques de patients, perspectives thérapeutiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- 1 200€ pour les particuliers.
- 1 500€ pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Le trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) et le trouble du déficit de l'attention sans hyperactivité (TDA) :

- Aspects théoriques ;
- Démarche d'évaluation : entretien clinique, questionnaires, échelles, outils psychométriques et interprétation ;
- Troubles associés ;
- Problèmes sociaux associés ;
- Accompagner l'enfant et l'adolescent ;
 - Vignette clinique.

Les troubles du langage oral et écrit, la dysphasie et la dyslexie-dysorthographe :

- Aspects théoriques ;
- Démarche d'évaluation : entretien clinique, questionnaires, outils psychométriques et interprétation ;
- Répercussions dans la vie quotidienne ;
- Accompagner l'enfant et l'adolescent ;
 - Vignette clinique.

Le trouble d'apprentissage en mathématiques, la dyscalculie :

- Aspects théoriques ;
- Démarche d'évaluation : entretien clinique, questionnaires, outils psychométriques et interprétation ;
- Répercussions dans la vie quotidienne ;
- Accompagner l'enfant et l'adolescent ;
 - Vignette clinique.



JOUR 2

Les atteintes des habiletés visuospatiales et visio constructives :

- Aspects théoriques ;
- Démarche d'évaluation : entretien clinique, questionnaires, outils psychométriques et interprétation ;
- Répercussions dans la vie quotidienne ;
 - Accompagnement de l'enfant et de l'adolescent ;
 - Vignette clinique.

Le trouble développemental de la coordination (TDC) :

- Aspects théoriques ;
- Démarche d'évaluation : entretien clinique, questionnaires, outils psychométriques et interprétation ;
- Répercussions dans la vie quotidienne ;
 - Accompagnement de l'enfant et de l'adolescent ;
 - Vignette clinique.

Le haut potentiel intellectuel (HPI) :

- Aspects théoriques ;
- Identification du haut potentiel intellectuel ;
- Accompagnement de l'enfant et de l'adolescent ;
- Vignette clinique.

JOUR 3

Le haut potentiel intellectuel (HPI) :

- Le très haut potentiel intellectuel ;
 - La double exceptionnalité ;
- Accompagnement de l'enfant et de l'adolescent ;
 - Vignette clinique.

La cognition sociale :

- Aspects théoriques ;
- Reconnaissance des émotions faciales ;
 - Théorie de l'esprit ;
 - Raisonnement moral ;
 - Les outils d'évaluation ;
- Accompagnement de l'enfant et de l'adolescent, présentant un déficit de la cognition sociale ;
 - Vignette clinique.

Étude de cas



JOUR 4

Introduction à la rédaction du rapport en neuropsychologie :

- La longueur ;
- Le style ;
- La présentation des résultats ;
 - Les répercussions.

La rédaction, les éléments à inclure :

- Informations générales ;
 - Anamnèse ;
 - Motif de consultation ;
- Résultats de l'évaluation neuropsychologique ;
 - Conclusion ;
 - Recommandations.

Les erreurs fréquentes à éviter. Études de cas et mise en pratique.



FORMATION WAIS-IV

Cette formation vise à permettre aux participants d'évaluer l'efficacité cognitive du sujet de plus de 16 ans grâce à la WAIS-IV. Les modalités de passation et d'interprétation de ce test y sont détaillées et illustrées par de nombreux exemples cliniques et études de cas. Une réflexion sur la restitution des résultats et la rédaction du compte-rendu vient clôturer cette journée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Présenter l'Échelle d'Intelligence pour adultes WAIS-IV dans ses modifications théoriques et ses adaptations pratiques ;
- Entraîner les participants à la conduite de l'examen cognitif des personnes souffrant de troubles divers ;
- Exposer la démarche clinique de l'interprétation ;
- Introduire les différentes fonctions cliniques de cet instrument largement utilisé à travers le monde.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues intervenant auprès d'adultes et d'adolescents en institution ou en pratique libérale.
Prérequis : détenir le diplôme de psychologue.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Une journée de 9h30 à 17h00, soit 6 heures en présentiel.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTE

Charlotte SOUMET-LEMAN

Docteure en psychologie clinique et maîtresse de conférences à l'École de Psychologues Praticiens.
Psychothérapeute en TCC, EMDR et Thérapie Interpersonnelle basée sur l'attachement.
Psychologue clinicienne en psychiatrie adulte.

CONTENU DE LA FORMATION

- Exposé théorique des modèles de l'intelligence CATTELL, HORN, CAROLL (CHC) et des apports de la nouvelle adaptation ;
- Exposé des modifications conceptuelles, techniques et cliniques de la WAIS-IV ;
- Présentation commentée du matériel dans ses aspects anciens et nouveaux ;
- Découverte guidée du manuel ;
- Introduction aux aspects techniques de la passation et de la cotation ;
- Introduction à l'interprétation clinique des items, des QI, et des indices factoriels ;
- Pratiques de la méthode d'interprétation clinique ;
- Rédaction du compte-rendu psychologique ;
- Méthode de travail ;
- Exposés théoriques ;
- Entraînement à la passation et à la cotation de protocoles ;
- Entraînement à l'interprétation de protocoles adultes ;
- Études de cas.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.

TARIFS

- 400€ pour les particuliers.
- 500€ pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

VOTRE JOURNÉE

Matin

- Appréhender les modèles théoriques sur lesquels se basent l'évaluation de l'intelligence ;
- Apprendre les modalités de passation de la WAIS ;
- Compléter la feuille de résultats.

Après-midi

- Interpréter les résultats ;
- Rédiger le compte-rendu.

L'EXAMEN PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT : CLINIQUE ET INTERPRÉTATION AVEC LE WISC-V

Le WISC-V demeure l'outil majeur du bilan psychologique de l'enfant et de l'adolescent. Telle une plateforme d'orientation, il s'intègre parfaitement au dispositif de l'examen psychologique et permet de porter l'accent sur le sujet, sa singularité, et non exclusivement sur les caractéristiques de ses troubles. L'objectif étant de comprendre l'enfant et l'adolescent, de connaître ses besoins, d'appréhender ses ressources propres et environnementales afin d'ouvrir des voies de développement personnel.

La formation présente le WISC-V, sa construction, son utilisation, sa cotation et l'interprétation des données recueillies dans la perspective de l'examen psychologique complet du sujet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Administrer le WISC-V : les pièges de la passation et de la cotation ;**
- **Approfondir la connaissance de l'outil, la compréhension des résultats et identifier les leviers thérapeutiques : le WISC-V s'impose comme la principale épreuve d'évaluation intellectuelle utilisée par les psychologues d'enfants dans leur approche clinique et diagnostique du développement mental et du fonctionnement intellectuel. Il est structuré autour de cinq indices principaux et d'indices supplémentaires ;**
- **Maîtriser la conduite de l'examen : les journées de formation et d'études répondent pour l'essentiel à ces attentes et permettent, à travers les situations cliniques diverses, d'aborder les aspects méthodologiques et interprétatifs les plus fréquents.**

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues cliniciens de l'enfance et de l'adolescence, en institution et en libéral, psychologues scolaires.

Prérequis : détenir le diplôme de psychologue.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures **en présentiel**.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTS

Delphine BACHELIER
Psychologue spécialisée en neuropsychologie.
Coordinatrice des projets cliniques ECPA.

Georges COGNET
Psychologue clinicien.
Docteur en psychologie.
Professeur Honoraire de l'École de Psychologues Praticiens.
Expert ECPA par Pearson.

CONTENU DE LA FORMATION

- Aspects théoriques et conceptuels du WISC-V ;
- Méthodologie de la conduite de l'examen psychologique avec le WISC-V : processus cognitifs mis en jeu dans chacune des épreuves, subtilités dans la passation et la cotation, recommandations pour la clinique de la passation ;

- Report, calcul et interprétation des données chiffrées (interprétabilité du Q.I. et des indices, points forts, points faibles et analyse clinique) ;
- Analyse de situations cliniques sur présentation de dossiers et séquences vidéo projetées d'examens avec le WISC-V ;
- Étude de comptes-rendus d'examens psychologiques ;
- Échanges sur les expériences et les interrogations cliniques, institutionnelles, éthiques et déontologiques qui suivent l'examen psychologique ;
- Remise d'une bibliographie, d'articles et de documents de travail.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- **680 €** pour les particuliers.
- **850 €** pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin

- Connaître la structure de la batterie en lien avec le modèle CHC ;
- Se familiariser avec la terminologie ;
- Se former à l'approche fonctionnelle ;



- Appréhender l'échelle de Compréhension verbale (connaissance, administration, cotation) :

- Similitudes ;
- Vocabulaire ;
- Compréhension ;
- Information.

Après-midi

- Appréhender l'échelle Visuospatiale (connaissance, administration, cotation) :

- Cubes ;
- Puzzles visuels.

- Appréhender l'échelle de Raisonnement fluide (connaissance, administration, cotation) :

- Matrices ;
- Balances ;
- Arithmétique.

- Travail en groupe à partir d'une situation. Appréhender l'échelle de Mémoire de travail (connaissance, administration, cotation) :

- Mémoire des chiffres ;
- Mémoire des images ;
- Séquences lettres-chiffres.

JOUR 2

Matin

- Appréhender l'échelle de Vitesse de traitement (connaissance, administration, cotation) :

- Code ;
- Symboles ;
- Barrage.

- Savoir interpréter le QIT. Travail en groupe à partir d'une situation ;

- Utiliser les indices supplémentaires ;
- Utiliser les notes additionnelles.

Après-midi

- Coter la feuille de profil ;
- Calculer les différences ;
- Analyser les résultats ;
- Rendre compte ;
- Étudier un cas clinique.



PARCOURS

N°4

.....

VULNÉRABILITÉ,
CAPABILITÉ
ET RÉTABLISSEMENT

.....

LE DEUIL : REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE

Notre société occidentale a profondément bouleversé son rapport à la mort et au deuil. Réaction psychique face à la perte, le deuil n'est pas en tant que tel pathologique mais certaines circonstances peuvent conduire à des complications voire à des troubles graves (deuil anténatal, deuil d'un enfant, meurtre, suicide...). Il n'existe pas un deuil mais une pluralité de réactions psychiques possibles trop souvent méconnues des psychologues pourtant régulièrement sollicités à ce sujet. Deuil adapté, deuil compliqué, deuil traumatique, deuil post-traumatique, nécessitent des modalités d'accompagnement spécifiques pour limiter les facteurs susceptibles de majorer la détresse psychique des endeuillés.

Cette formation propose d'aborder les différents enjeux liés à la mort et au deuil, en particulier : connaître l'expressivité du deuil selon les âges (bébé, enfant, adolescent, adulte), savoir conseiller les modalités d'annonce, connaître les recommandations si les proches sollicitent un accompagnement pour la préparation des rituels funéraires, repérer des troubles éventuels, soutenir le processus de deuil selon les âges et les circonstances du décès, intervenir en cas de réquisition lors de plans d'urgence, anticiper sur les effets des traumatismes vicariants de ces accompagnements.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender la représentation de la mort selon les âges et les cultures ;
- Connaître les différences entre deuil adapté, complication du deuil, deuil traumatique, deuil post-traumatique ;
- Savoir accompagner en cas d'annonce de décès et de questions au sujet des rituels ;
- Repérer des troubles pathologiques chez des personnes endeuillées ;
- Connaître les enjeux médico-légaux de certains décès ;
- Prévenir le traumatisme vicariant des intervenants.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues, psychiatres, infirmiers, personnels du service de Santé Scolaire et Universitaire.

Prérequis : diplômes que doivent détenir les publics concernés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures en distanciel.

INTERVENANTE

Hélène ROMANO

Psychologue clinicienne.
Docteure en psychopathologie-HDR.
Docteure en droit privé et Sciences criminelles, psychothérapeute.
Exerce depuis 30 ans dans le domaine de la prise en charge des blessés psychiques et du psychotraumatisme, avec une approche intégrative.
Mise en place de protocoles en établissements scolaires pour la prise en charge des enfants lors d'événements traumatiques.

Parcours, publications, recherches présentées sur le site : www.helene-romano.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Dans un contexte où la question du psychotraumatisme est mise en avant systématiquement, avec une psychiatrisation de la moindre réaction émotionnelle, il est souvent bien difficile de savoir comment être, que dire, que faire, lorsque la mort survient. Les contextes peuvent être extrêmement variables, entre une mort annoncée (liée au grand âge ou à une maladie grave) et une mort inattendue (décès d'un enfant, crime, accident, suicide).

Le deuil, réaction psychique adaptée face à la perte peut se compliquer voire devenir pathologique dans certaines circonstances et les études permettent de savoir aujourd'hui combien les modalités d'interventions sont essentielles (qu'elles soient en immédiat ou en différé).

Cette formation proposée par une psychologue spécialisée dans ce domaine est conçue pour être ancrée dans la pratique de situation concrète afin de permettre aux intervenants d'acquérir les repères et les outils nécessaires pour intervenir de façon la plus adaptée possible.

Analyse de cas cliniques, mises en situation.

VALIDATION DES ACQUIS

- Modalité d'évaluation globale à l'issue de la formation via un questionnaire Google Form.

NIVEAU DE SATISFACTION

• ★★★★★*

TARIFS

- 680 € pour les particuliers.
- 850 € pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin

- Connaître la représentation de la mort selon les âges et les cultures ;
- Connaître les différences entre deuil adapté, complication du deuil, deuil traumatique, deuil post-traumatique et proposer les prises en charge correspondantes.

Après-midi

- Repérer des troubles pathologiques chez des personnes endeuillées selon les âges ;
- Savoir rédiger si nécessaire des attestations pour les endeuillés.

JOUR 2

Matin

- Savoir conseiller en cas d'annonce de décès et de questions au sujet des rituels ;
- Savoir se positionner face à la mort et aux deuils en cas de réquisition (ex. : pandémie, catastrophes, attentats etc.).

Après-midi

- Savoir intervenir suite à un décès en institution ;
- Prévenir le traumatisme vicariant des intervenants.

PSYCHOPATHOLOGIE DES ADDICTIONS ET ENJEUX DE LA PRISE EN CHARGE EN ADDICTOLOGIE

Les addictions sont un enjeu de santé publique dont la cible est tout autant les adultes, hommes et femmes, que les adolescents ou les personnes douloureuses chroniques. De FREUD à OLIEVENSTEIN, aux récentes études neuroscientifiques, le dernier siècle a été riche en connaissances sur les addictions, leur fonctionnement neurophysiologique, les mécanismes de leur genèse et leur développement.

Nous accorderons un temps pour penser la prise en charge spécifique en fonction du genre, du sexe et de l'âge du patient.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Repérer les addictions à la lumière de la neurobiologie ;
- Appréhender la clinique des addictions : savoir repérer et motiver une prise en charge face à un comportement addictif. Savoir mener des entretiens d'évaluation et d'orientation vers une prise en charge adaptée ;
- Comprendre la psychopathologie des personnes souffrant d'addiction(s), les liens entre troubles de la personnalité, troubles de l'humeur, psychose, régulation émotionnelle, traumatisme psychique, dissociation, stratégies d'adaptation... et les addictions avec ou sans substance(s) ;
- Connaître les principales modalités de prise en charge des addictions et les spécificités liées au genre et au sexe.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues, médecins, travailleurs sociaux, professionnels de la santé, du social, du judiciaire.

Prérequis : aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes que doivent détenir les publics concernés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures **en présentiel**.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTE

Elsa TASCHINI
Psychologue, Docteure en psychologie.
Service d'Addictologie du GHU Paris Sainte-Anne.
Enseignante à l'École de Psychologues Praticiens.
Présidente et cofondatrice de l'association Addict'Elles.

CONTENU DE LA FORMATION

Éléments cliniques

- Chiffres clés, définitions, aspects historiques de l'addiction ;
- Neurobiologie des addictions ;

- Adolescence et addictions ;
- Schizophrénie et addictions ;
- Femmes et addictions ;
- Régulation émotionnelle, coping et addictions ;
- Psychanalyse des addictions.

Perspectives thérapeutiques

- Évaluation des addictions : quels outils ? ;
- Entretien d'évaluation et orientation : quelles structures ? ;
- L'alliance thérapeutique et l'attachement à l'objet d'addiction ;
- Entretiens motivationnels au changement ;
- Psychothérapies et addictions.

Études de cas

- Analyse sémiologique et comorbidités psychiatriques ;
- Approche théorique intégrative (psychanalytique, cognitivo-comportementale et systémique) ;
- Prise en charge thérapeutique.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM en groupe en fin de formation.

NIVEAU DE SATISFACTION

★★★★★*

TARIFS

- **680 €** pour les particuliers.
- **850 €** pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

- Connaître le fonctionnement neurobiologique et physiologique des addictions ;
- Comprendre les spécificités de certaines populations à risque (adolescence, féminité et psychose) ;
- Connaître les facteurs de vulnérabilité aux addictions et les comorbidités associées ;
- Appréhender le lien entre addiction, traumatisme psychique et dissociation somatoforme.

JOUR 2

- Repérer une addiction et comprendre son économie psychique dans le parcours de vie du patient ;
- Connaître les principaux éléments indispensables de psychoéducation du patient ;
- Savoir motiver un patient au changement ;
- Comprendre l'intérêt des outils psychothérapeutiques dans la gestion du craving.





ÉVALUATION ET TRAITEMENT DU TROUBLE D'ANXIÉTÉ GÉNÉRALISÉE

Cette formation est dédiée à l'approfondissement de la thérapie cognitive comportementale pour le traitement du trouble d'anxiété généralisé (TAG). Au cours de ce programme, nous mettrons l'accent sur l'importance d'une évaluation complète, ainsi que sur l'acquisition de compétences essentielles pour cibler les comportements d'évitement spécifiques. L'évaluation précise est la pierre angulaire de tout traitement efficace de l'anxiété généralisée, car elle nous permet de comprendre en profondeur les pensées, les émotions et les comportements qui sous-tendent cette condition.

Vous découvrirez comment identifier les schémas de pensée anxieuse et les comportements d'évitement, et comment les évaluer de manière systématique pour guider votre intervention. Apprendre à cibler les comportements d'évitement est essentiel pour aider vos patients à surmonter leurs peurs et à reprendre le contrôle de leur vie. Au cours de ces deux jours, vous développerez les compétences nécessaires pour concevoir des interventions spécifiques et adaptées à chaque cas, favorisant ainsi un traitement plus efficace.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Introduire les participants à l'évaluation des troubles anxieux ;
- Reconnaître la différence entre un TAG et un trouble obsessionnel compulsif atypique ;
- Orienter les participants à l'intervention auprès d'une clientèle présentant un TAG.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychiatres, psychothérapeutes, psychologues cliniciens.

Prérequis : aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes que doivent détenir les publics concernés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures en présentiel.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANT

Alain JANELLE

Psychologue, Ph. D., Psy. D., d'approche cognitivo-comportementale spécialisé dans les troubles anxieux, les troubles de l'humeur et les troubles relationnels. Psychologue clinicien en pratique privée et superviseur à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (Québec, Canada).

CONTENU DE LA FORMATION

Présentation de la théorie

Modèle explicatif du TAG, présentation clinique des comportements d'évitement et de recherche de réassurance. Orientation au diagnostic différentiel des troubles anxieux.

Application des stratégies cliniques

Structuration d'un plan d'intervention, psychopédagogie, rééducation respiratoire, entraînement à la relaxation et établissement d'un plan d'exposition.

Intégration pratique

Présentation d'exemples cliniques et discussion de groupe, participation à des jeux de rôle, application pratique et concrète des notions vues lors de la formation.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

Formation nouvelle en septembre 2025, la note sera accessible à partir d'octobre 2025.

TARIFS

- 680 € pour les particuliers.
- 850 € pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Introduction à l'anxiété généralisée :

- Définition et caractéristiques du TAG ;
 - Prévalence et comorbidité ;
 - Intolérance à l'incertitude.

Évaluation du TAG :

- Outils psychométriques et entrevue semi-structurée ;
- Diagnostic différentiel et distinction avec le trouble obsessionnel compulsif ;
- Identification des comportements d'évitement.

Planification de traitement individuel :

- Objectifs de traitement ;
- Stratégies d'engagement et arrimage avec les objectifs du patient.

JOUR 2

Éducation sur l'anxiété :

- Expliquer le TAG et les facteurs de maintien ;
- Détailler les thèmes psychopédagogiques de l'intervention.

Stratégies de relaxation :

- Utilisation de la relaxation progressive et de la rééducation respiratoire ;
- Pratique des exercices de relaxation.

Exposition graduée et exposition au scénario catastrophique :

- Principe de l'exposition ;
- Élaboration d'une hiérarchie d'exposition ;
- Élaboration du scénario catastrophique.

Suivi et planification à long terme :

- Évaluation de la progression du patient ;
- Stratégies pour prévenir les rechutes.



PARCOURS

N°5

.....
LES PRATIQUES
INTÉGRATIVES
.....

CONSULTATIONS ET THÉRAPIES PSYCHODYNAMIQUES BRÈVES

Les modèles des thérapies brèves psychodynamiques articulent diverses notions inhérentes à la fois aux bases de la technique psychanalytique (l'exploration de l'inconscient, la libre association d'idées, la prise en compte des mouvements de transfert...), et certaines perspectives contemporaines des diverses thérapies d'inspiration psychanalytique (alliance thérapeutique, intersubjectivité, empathie...).

Les thérapies brèves psychodynamiques se réfèrent principalement au modèle de la « crise ».

Indépendamment de l'organisation psychique du sujet, la crise touche le narcissisme du sujet.

Processus caractéristique d'une période de remaniements existentiels profonds, la crise ouvre à la fois la chance d'un changement progressif mais aussi le risque d'une régression et d'un sentiment d'impasse insurmontable (cf. modèle de la crise suicidaire).

Dans le modèle psychanalytique classique d'accueil de la névrose, les diverses particularités du désir sont à l'avant plan. Le concept de demande est utilisable. À l'inverse, dans de nombreuses situations de crise ou de mal-être vague, la référence au désir est faible, la demande est imprécise, voire inexistante. La plainte renvoie alors à une souffrance diffuse, essentiellement liée à des thématiques d'éloignement et de séparation, d'affirmation de soi et d'individuation, de dépendance et d'indépendance.

Dans le cadre des thérapies brèves psychodynamiques, la limitation dans le temps engage à clarifier les objectifs et les priorités. Le nombre limité de séances crée une temporalité de travail en tension dynamique, qui permet de progresser rapidement dans l'approche des conflits internes, sans perdre de vue les difficultés actuelles. Cette co-construction des objectifs et des techniques place le travail d'alliance thérapeutique au cœur des thérapies brèves psychodynamiques ; une relation de collaboration qui favorise le mode de l'interaction, du jeu, et l'engagement d'une certaine confiance dans le lien.

Dans une réceptivité compréhensive c'est ce qui permet de développer l'intuition des nuances, des rythmes et de l'ajustement approprié à chaque patient ; intuition qui guide le choix des modes d'articulation de la technique, de la théorie et du cadre en acceptant une certaine malléabilité et un engagement fort des deux parties prenantes au service d'une co-construction progressive d'échanges intersubjectifs à valeur psychodynamique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Intervenir en mode analytique de façon active et focalisée, dans des cadres de prises en charge limitées dans le temps : hospitalisation brève, patients en mobilité ou en rupture, semi-urgences et situations de crises (péripéties d'existence, transitions-étapes de vie, deuils, traumatismes)...** ;
- **Comprendre les leviers thérapeutiques d'une démarche clinique prenant en compte la conflictualité psychique, la micro-processualité de l'entretien clinique, le contact empathique et le contre-transfert, la recherche d'alliance et de collaboration, les différents niveaux d'écoute et d'ajustement de la réponse, les effets psychodynamiques de l'investigation-évaluation...** ;
- **Adapter à des cadres brefs de prise en charge psychologiques les outils psychanalytiques classiques notamment les deux modèles psychanalytiques du rêve et du jeu, et les polarités : névrose de transfert/interaction-relation de transfert, demande/non-demande, libre association/focus, les écoutes informative/interactive/insight, construction/interprétation, sexualité infantile/relation d'objet, vécu immédiat/effets d'après-coup, neutralité/intervention-soutien processuel, compréhension profonde/hypothèse-diagnostic de situation...**

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de la santé, médecins et psychologues.

Prérequis : aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes que doivent détenir les publics concernés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures en présentiel.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANT

Christophe FERVEUR

Psychologue clinicien (Fondation Santé des Étudiants de France).

Psychanalyste (membre de la Société Psychanalytique de Paris).

Psychodramatiste.

Vice-président du Réseau de Soins Psychiatriques et Psychologiques pour les Étudiants (RESPPET).

Formateur à l'Association Psychothérapie et Psychanalyse (APEP) et divers Diplômes Universitaires.

Consultant en Prévention des Risques Psycho-Sociaux/Souffrance psychique au travail.

Superviseur. Certifié EuroPsy.

CONTENU DE LA FORMATION

Théorique

- Le « traitement » psychanalytique : hier et aujourd'hui, ici et ailleurs ;
- Conceptualisations post-freudiennes : énonciation et intersubjectivité, empathie et alliance thérapeutique, modèle de la consultation thérapeutique (Winnicott), passage à l'acte-agir-agir en intersubjectivité, réflexivité psychique... ;
- La « crise » : un processus entre risques et potentialités ;
- Adaptation des outils psychanalytiques dans un cadre bref : névrose de transfert/interaction de transfert ; libre association/focus ; écoute de l'inconscient/réalité environnementale ; construction/interprétation ; sexualité infantile/relation d'objet... ;
- Techniques d'intervention : alternance soutien-apaisement/mise en tension psychodynamique ; dialogue-conversation à visée associative ; jeu verbal psychodramatisé ; reprise interactives/retrait-silence ; ajustement du rythme et des niveaux de régression ; observation du microprocessus de la séance et des effets d'après-coup ;
- Modèles d'intervention psychodynamique brève : cadres et indications.

Clinique

- Présentation de dispositifs innovants (français et internationaux) ;
- Études de cas : issues de la pratique du formateur et/ou des participants ;
- Réflexion autour des cadres de pratiques des professionnels en formation ;
- Mises en situation - Jeux de rôle.

Méthodes et outils mobilisés

- Méthodes expositives : présentation PowerPoint, livret du stagiaire ;
- Méthodes affirmatives : vignettes cliniques, analyse des pratiques ;
- Méthodes interrogatives : échanges oraux, recueil des attentes, évaluation du niveau, questions/réponses, feed-back ;
- Méthodes actives : jeux de rôles, études de cas clinique, travaux de groupes.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM : vérification d'acquisition des points théoriques essentiels.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★

TARIFS

- **680 €** pour les particuliers.
- **850 €** pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin

- Présentation des objectifs, des règles, des attentes et des connaissances des participants ;
- Présentation théorique :
 - la rencontre psychanalytique : remarques préalables/spécificité de la psychanalyse/psychanalyse et temporalité de traitement/l'agir : embarras ou voie royale ?/ la psychanalyse après FREUD : de FERENCZI à l'Inter subjectivisme/psychanalyse et mal-être contemporain : nouvelle clinique ?



Après-midi

- Précisions théoriques sur le thème du matin, références, pistes de développements et recherches de lectures complémentaires ;
- Exposés par les participants de situations et séquences cliniques rencontrées dans leurs pratiques ;
- Mise en situation d'entretien psychodynamique à partir des vignettes cliniques présentées par les stagiaires. Travail d'observation de la dynamique d'échange dans l'entretien. Micro-séquences arrêtées et commentées par le formateur. Intervision, analyse des pratiques.

JOUR 2

Matin

- Retours d'expériences et lien théorico-cliniques avec les jeux de rôles de la veille ;
- Présentation théorique : fondamentaux des traitements psychanalytiques brefs. Première partie :
 - travail de la crise/un modèle : la consultation thérapeutique/l'alliance thérapeutique/ faire raconter : l'art de la conversation/ de l'empathie et du contre-transfert/ entre relation de collaboration et transfert/ travail avec les défenses/investiguer, évaluer, intervenir/brièveté et processus ?/ indications : les cadres limites pour la psychanalyse.

Après-midi

- Mise en situation d'entretiens psychodynamiques à partir des vignettes cliniques présentées par les stagiaires. Travail d'observation de la dynamique d'échange dans l'entretien. Micro-séquences arrêtées et commentées par le formateur. Intervision, analyse des pratiques ;
- Bilan des deux journées et lien avec les attentes et besoins des participants définis au début ;
- Synthèse du formateur sur les points essentiels à retenir.

Bibliographie disponible sur demande.



PERFECTIONNER SA CONDUITE DE L'ENTRETIEN CLINIQUE

L'entretien clinique « à mains nues » est la technique essentielle à la pratique professionnelle des psychologues et un instrument fondamental pour tous les professionnels dans le domaine de la santé. Cette formation étudie concrètement la manière dont les interactions entre le clinicien et la personne (patients, proche de patients) se tissent pour favoriser un « relèvement » du sujet, autrement dit une évolution de son point de vue sur soi et le monde, quelle que soit l'approche du clinicien et son cadre d'intervention. Les freins et obstacles à la clinique sont abordés au fil des exercices, des pistes de résolutions étant travaillées avec le groupe.

Par l'alternance entre mises en situation, debriefings collectifs et apports théoriques, seront abordés le cadre et tous ses aspects concrets (retards, silences, « attaques » internes et externes, etc.), la communication (écoute, relances, questionnement), l'accordage et l'alliance thérapeutique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Transmettre les bases théoriques et pratiques de l'entretien clinique ;
- Mener un entretien clinique de qualité à l'issue de la formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins, psychiatres, psychologues cliniciens.

Prérequis : avoir pratiqué des entretiens individuels cliniques ou dans un contexte clinique.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Trois journées de 9h30 à 17h00, soit 6 heures par jour en présentiel.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTE

Bénédicte SILLON

Psychologue clinicienne.
Enseignante à l'École de Psychologues Praticiens, à l'ICP et à la Faculté Notre-Dame.
Psychothérapeute pour adultes et adolescents.
Consultante en expertises psychologiques judiciaires (UAMJ Versailles).

CONTENU DE LA FORMATION

Cadre théorique

La formation s'appuie sur les approches cliniques suivantes :

- « À mains nues » (Lagache, Rogers, Porter) et le travail de liaison par la parole ;
- de l'attachement : l'accordage dans la relation clinique (Bowlby), l'espace clinique comme lieu transitionnel (Winnicott) ;
- de la communication : sémantique, linguistique (Watzlawick, Blanchet).

Le travail d'analyse de l'efficacité clinique est conduit selon une approche structurée : observation, travail de mise en lien puis interprétation.

Contenu clinique

Le travail de réflexivité individuelle et de mise en résonance dans le groupe tout au long de la formation favorise le questionnement et permet d'acquérir des attitudes ajustées en entretien.

La journée en visioconférence permet de mettre à l'épreuve le travail des deux jours initiaux afin d'en intégrer plus solidement les contenus et subtilités.

Applications sur le terrain

Analyses de cas cliniques de patients, entretiens cliniques en cabinet, en institutions ou à l'hôpital, thérapeutique ou d'évaluation, ponctuel ou récurrent, contribue à la formation à l'animation de groupes de paroles et d'analyses des pratiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- 960 € pour les particuliers.
- 1200 € pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Les bases théoriques :

- Base anthropologique, visée clinique et conséquences sur la communication clinique ;
- La clinique « À mains nues » et l'intégration de son cadre de référence propre ;
- Inter-agir : la dynamique spécifique de l'entretien clinique ;
- Transfert, contre-transfert, attitudes contre attitudes, alliance... clarifier pour être accordé dans la relation ;
- Efficacité et changement en thérapie : Quels en sont les leviers et critères ? ;
- La démarche structurée d'observation et d'analyse de l'entretien ;
- Deux mises en situations co-construites avec les participants : développer ses habiletés à préparer, conduire, observer et analyser un entretien.

JOUR 2

Les bases techniques :

- Communication asymétrique de l'entretien clinique : aspects pratiques et spécifiques ;
- Aspects linguistiques et sémantiques dans l'entretien ;
- Les interventions du clinicien : typologies et effets ;
- La dynamique de l'entretien selon la théorie de l'attachement ;
- Deux mises en situations co-construites avec les stagiaires : développer ses habiletés à préparer, conduire, observer et analyser un entretien.

JOUR 3

Analyse d'entretiens :

- Analyse d'entretiens cliniques d'adultes : 3 cas proposés par la formatrice et situations présentées par les participants (travail en groupe) ;
- Bilan de la formation.

LA PRISE EN CHARGE PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE DU COUPLE : LES INTERVENTIONS FONDAMENTALES

Les enjeux et les dynamiques d'une thérapie de couple ne sont pas les mêmes que dans une prise en charge individuelle, et réclament une formation particulière et solide. Un des enjeux majeurs est de ne pas se laisser absorber par les deux adultes dans la pièce mais de rester concentré sur notre patient : le couple.

Lors de ces deux jours de formation, nous allons voir ce que dit la recherche quant aux interventions efficaces en thérapie de couple, proposer un modèle d'évaluation de l'état du couple et de sa prise en charge et enfin pratiquer certaines interventions fondamentales dans la prise en charge thérapeutique du couple sans co-morbidité psychiatrique majeure. Nous aborderons les sujets conflictuels (argent, sexualité, famille, enfants, répartition des tâches...) mais surtout les facteurs contenantants et protecteurs du couple. Nous nous concentrerons sur les compétences nécessaires du thérapeute pour pouvoir contenir le couple dans une démarche positive et constructive.

Cette formation très pragmatique permettra d'apprendre les interventions pour pouvoir les mettre en pratique afin d'être capable de mener 7 à 10 séances (niveau 1).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les facteurs déterminants à la solidité et à la longévité du couple ;
- Connaître les facteurs de risque de séparation ;
- Apprendre les bases théoriques et scientifiques de la thérapie de couple ;
- Évaluer les forces et faiblesses du couple ;
- Établir un plan de prise en charge ;
- Mettre en place un cadre thérapeutique adapté à la prise en charge du couple ;
- Pratiquer des interventions cliniques fondamentales durant les séances.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues, psychiatres, médecins, conseillers conjugaux.

Prérequis : détenir les diplômes du public concerné par la formation.

MODALITÉS DE LA FORMATION

12-13 Juin 2025

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures en Présentiel.

27-28 Octobre 2025

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures en Distantiel.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTE

Geraldine KOEMPEL

Psychologue clinicienne, diplômée de l'EPP (1998).
Membre de l'Ordre des Psychologues du Québec.
Psychothérapeute en cabinet privé depuis 2010.
Certifiée en EMDR, spécialisée dans la prise en charge du trauma (SPT et trauma complexe).
Certifiée à la méthode Gottman, thérapie de couple.
Formatrice accréditée par l'Institut Gottman aux week-ends de formation Gottman.

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie

- Présentation des études étayant les interventions cliniques. Rappels de certaines notions essentielles en thérapies de couple ;
- Évaluation : méthode d'évaluation des forces et faiblesses du couple.

Approche clinique

Thérapie de couple Gottman et intégrative. Le participant trouvera dans la formation des notions psychodynamiques, cognitives, et de d'EFT (Emotional Focused Therapy).

Mise en pratique

Jeux de rôle et mises en situation.

Outils

Livret pour chaque participant (fiches pratiques) et jeux de rôle.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- 680 € pour les particuliers.
- 850 € pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin

Théorie, état de la recherche :

- Connaître les bases théoriques et scientifiques de la thérapie de couple ;
- Connaître les facteurs déterminants à la solidité et longévité du couple ;
- Connaître les facteurs déterminants, les risques de séparation.

Après-midi

Évaluation du couple, méthodologie de prise en charge :

- L'entretien du couple ;
- L'entretien individuel des deux membres du couple ;
- Discerner les forces et faiblesses spécifiques à un couple ;
- Établir un plan de prise en charge ;
- Poser le cadre thérapeutique adéquat.

JOUR 2

Matin

Intervenir de façon efficace :

- Connaître les interventions fondamentales :
 1. pour recréer une intimité ;
 2. pour gérer les désaccords et disputes ;
 3. pour donner une identité propre au couple ;
- Développer les compétences nécessaires au thérapeute de couple.

Après-midi

Mise en pratique des interventions cliniques fondamentales :

- Jeux de rôles/mise en situation.

RÉGULATION ÉMOTIONNELLE, TROUBLES DE PERSONNALITÉ BORDERLINE ET INTRODUCTION À LA THÉRAPIE COMPORTEMENTALE DIALECTIQUE (TCD)

L'intervention psychologique auprès des patients souffrants d'un trouble de personnalité borderline est souvent complexe et présente des défis importants, comme la présence de nombreux comportements autodestructeurs, un environnement de crise constante, un danger de suicide complété et plusieurs enjeux qui nuisent à l'établissement d'une relation thérapeutique. La thérapie comportementale dialectique offre plusieurs pistes de solution pratique pour composer avec ces difficultés et place la régulation émotionnelle au centre de l'intervention.

Cette thérapie qui favorise une approche psychopédagogique cible le développement progressif d'une régulation interne chez ces patients. Depuis plusieurs années, cette thérapie est considérée comme une des meilleures pratiques en intervention par l'association américaine des psychologues pour aider les patients atteints d'un trouble de la personnalité borderline.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaître les bases de la thérapie comportementale dialectique (TCD) ;**
- **Savoir intégrer la régulation émotionnelle dans le suivi avec des patients ayant un trouble de personnalité borderline ;**
- **Acquérir des notions sur le mindfulness, la régulation des émotions, la tolérance à la détresse et l'efficacité interpersonnelle ;**
- **Pouvoir intervenir auprès d'une clientèle complexe.**

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues cliniciens, psychiatres, travailleurs sociaux, étudiants en fin de cursus de psychologie clinique.

Prérequis : aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes que doivent détenir les publics concernés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Trois journées de 9h30 à 17h00, soit 18 heures **en présentiel**.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANT

Alain JANELLE
Psychologue, Ph. D., Psy. D., d'approche cognitivo-comportementale spécialisé dans la thérapie comportementale dialectique et dans le traitement du trouble de la personnalité borderline.
Psychologue clinicien en pratique privée et superviseur à l'Institut de santé mentale de Montréal (Québec, Canada).

CONTENU DE LA FORMATION

Présentation de la théorie

Historique du développement du modèle d'intervention, présentation de la conceptualisation du développement du trouble de la personnalité, présentation des stratégies thérapeutiques et psychopédagogiques.

Application des stratégies cliniques

Structuration d'un plan d'intervention, présentation des stratégies d'engagement, des stratégies dialectiques, de la hiérarchisation des cibles de traitement et des écueils thérapeutiques les plus souvent rencontrés.

Intégration pratique

Présentation d'exemples cliniques et discussion de groupe, participation à des jeux de rôle, pratique concrète des notions vues lors de la formation, remise de travail à la maison.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM : vérification d'acquisition des points théoriques essentiels.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- **960 €** pour les particuliers.
- **1 200 €** pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Troisième vague des TCC :

- Notions centrales aux TCC ;
- Développement de la troisième vague ;
- Influence philosophique de l'orient ;
- Définition de la mindfulness ;
- Mindfulness et méditation.

Notions de base de la thérapie comportementale dialectique (TCD) :

- Conduites suicidaires et santé mentale ;
- Origine et historique de la TCD ;
- Théorie du problème ;
- Théorie du programme ;
- Modalités d'intervention ;
- Stratégies centrales à la TCD ;
- Niveau de preuve scientifique.

Régulation émotionnelle et suivi psychologique :

- Nature des émotions ;
- Cycle d'une réponse émotionnelle ;
- Étape de la régulation émotionnelle ;
- Compétences de la TCD pour développer une meilleure régulation ;
- Intensité de l'émotion et compétence de régulation ;
- Critères pour évaluer une dysrégulation émotionnelle.

Compétences de mindfulness :

- Objectifs de la mindfulness ;
- Importance de la mindfulness ;
- Ensemble des compétences enseignées ;
- Compétence de l'esprit sage ;
- Compétence du quoi ;
- Compétences du comment ;
- Difficultés liées à l'enseignement de la mindfulness ;
- Exercices pratiques.



JOUR 2

Compétences de régulation des émotions :

- Objectifs des compétences de régulation émotionnelle ;
- Importance de la régulation des émotions ;
- Ensemble des compétences enseignées ;
- Mieux décrire et comprendre les émotions ;
 - Diminuer la vulnérabilité ;
 - Diminuer l'intensité ;
- Difficultés liées à l'enseignement de la régulation.

Compétences de tolérance à la détresse :

- Objectifs de la tolérance à la détresse ;
- Ensemble des compétences enseignées ;
 - Comment survivre à une crise ? ;
- Compétences pour accepter la réalité ;
- Difficultés liées à l'enseignement de ces compétences.

Compétences d'efficacité interpersonnelle :

- Objectifs de l'efficacité interpersonnelle ;
- Ensemble des compétences enseignées ;
 - Les facteurs qui limitent l'efficacité ;
 - Comment mettre son efficacité sur son objectif ? ;
 - Comment mettre son efficacité sur sa relation ? ;
 - Comment mettre son efficacité sur le respect de soi ? ;
- Difficultés liées à l'enseignement de ces compétences.

JOUR 3

Stratégies thérapeutiques :

- Conceptualisation des cibles de traitement et enseignement dans le processus thérapeutique ;
 - Cibles primaires d'intervention ;
- Équilibre des modes de communication en thérapie ;
 - Cibles secondaires ;
- Stratégies dialectiques d'intervention ;
 - Présentation de cas cliniques ;
 - Synthèse des notions vues.





PARCOURS

N°6

.....
MÉDIATIONS
ET OUTILS
.....

CONSTRUIRE UN GROUPE DE PAROLE

Un groupe est constitué de personnes qui tendent à s'orienter ensemble vers un objectif commun. En psychothérapie, le recours au groupe permet de sortir de la relation thérapeutique duelle au profit d'une relation thérapeutique groupale. Il convient néanmoins d'être en mesure d'en manier les subtilités pour permettre ce que la relation thérapeutique offre de manière plus réduite, d'entraîner la dimension expérientielle.

Plus concrètement, on peut mettre en lumière les interactions de l'individu au sein d'un groupe social et permettre à celui-ci d'entraîner certaines compétences qu'il pourra ensuite généraliser lors d'autres relations sociales. Pour autant, la gestion de ce dernier demande une rigueur particulière tant sur la construction du cadre que sur l'animation de celui-ci. De plus, les objectifs peuvent varier (thérapeutique, groupe de pairs...) faisant aussi évoluer les techniques d'animation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réfléchir et construire le cadre d'un groupe thérapeutique et d'analyse de pratique ;
- Savoir mettre en place des techniques d'animation et les utiliser à bon escient ;
- Réfléchir la dynamique de groupe et s'y adapter ;
- Pouvoir gérer les ruptures d'alliance ou les moments de crise dans le groupe.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologue, psychiatre, infirmiers.

Prérequis : maîtriser les techniques d'entretien en individuel.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Quatre journées de 9h30 à 17h00, soit 24 heures en présentiel.

Minimum 5 participants.

INTERVENANTE

Chloé CHAPERON

Psychologue clinicienne, diplômée en thérapie comportementale et cognitive (TCC), superviseuse en TCC, certifiée en Intégration du Cycle de la Vie (ICV). Psychologue en cabinet libéral, Formatrice et superviseuse à l'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les quatre jours de formation ont pour objectif d'apprendre aux participants à construire un groupe thérapeutique ou d'analyse de pratique de A à Z. Seront abordés les points de vigilance concernant le cadre, les entretiens préalables mais aussi les techniques d'animation.
- Pour illustrer notre propos, nous utiliserons une bibliographie détaillant différents groupes et leurs modalités. Chaque groupe sera en charge de présenter un texte de la bibliographie et d'émettre une réflexion sur le cadre du groupe.
- Par ailleurs, nous privilégierons la mise en pratique. Un lieu d'exercice sera choisi par le groupe et celui-ci réfléchira à l'ensemble des étapes à mettre en place puis jouera la mise en pratique. Cet exercice sera filmé pour permettre au groupe ensuite de revenir sur ses interventions.

- Lors du temps de pause entre les deux sessions, il sera préconisé aux participants de construire un groupe thérapeutique afin que les deux autres jours soient consacrés à l'intervision et à la réflexion des situations qui peuvent poser des difficultés et aux jeux de rôle filmés.
- L'ensemble de ces quatre jours sera ensuite évalué à l'aide d'un QCM reprenant les enjeux théoriques.

Extrait de la bibliographie à répartir entre les participants :

- Chouvier, B. (2016) Les objets médiateurs dans le groupe thérapeutique, in Dialogue éditions, Eres ;
- Rouchy, J.C. (2006) La conception du dispositif de groupe dans différents cadres institutionnels, in Revue psychanalytique de groupe, n°47, pages 9 à 23 ;
- Judith Ayooso J., Marichez H. (2010) Écrire, déclamer, inventer : l'expérience d'un groupe thérapeutique de slam pour adolescents, in Enfances & Psy 2010/3 (n° 48), pages 85 à 94 ;
- Pisani, M. (2019) Mécanismes d'action du groupe d'entraide des Alcooliques anonymes, in Annales médico-psychologiques Volume 177, issue 8, october 2019, pages 842 à 852.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- 1 200€ pour les particuliers.
- 1 500€ pour les organismes, institutions et entreprises.

Formation en intra sur demande.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Connaître les différents types de groupes et apprendre à construire le sien en fonction d'un objectif précis :

- Présentation des participants, du cadre de travail et des attentes de chacun ;
- Historique et définitions des différents groupes existants (groupe thérapeutique, ETP, médiatisé, analyse de pratique, groupe de soignants, groupe Balint...);
- Le groupe : quels avantages et quels inconvénients ? ;
- Construire un groupe thérapeutique idéal (petits groupes de travail et mise en commun) ;
- Préparer le cadre et savoir le poser (entretiens préliminaires, contrat, charte, contre-indications de participation à un groupe) ;
- Les modalités du groupe (ouvert/fermé, libre, à thème, durée, objectifs, nombre de séances, évaluations, nombre d'animateurs) ;
- Mise en pratique en binôme : imaginer le cadre d'un groupe en fonction de votre lieu de travail.



JOUR 2

Pouvoir animer un groupe de parole :

- Quelques conseils d'animation : comment favoriser la bonne ambiance de groupe ainsi que l'engagement ? ;
- Mise en situation : présentation du cadre du groupe imaginé hier (filmé si vous le souhaitez) et du début d'une séance ;
 - Débriefing commun ;
 - L'alliance thérapeutique au sein d'un groupe : quelles particularités ? ;
- Les ruptures d'alliance (Safran & Muran) ;
- Exercice pratique : imaginer une difficulté qu'il est possible de rencontrer lors d'une animation de groupe (gestion d'une personne en colère, les sorties de cadre...) ;
 - Jeux de rôle ;
- Répartition de la bibliographie.

JOUR 3

Mettre en pratique les compétences acquises sur son lieu de travail et intervision :

- Débriefing et mises en action ;
 - Jeux de rôle ;
- Temps d'exposé des articles de la bibliographie ;
- Introduction aux groupes de soignants en institution.

JOUR 4

Mettre en place un groupe d'analyse de pratique en institution :

- Revoir le cadre, les objectifs, la durée ;
 - Présenter ce groupe et l'intérêt de ce dernier aux membres de l'équipe ;
 - Trouver sa place en tant qu'animateur de groupe ;
- Gestion d'un moment émotionnellement difficile dans une équipe ;
- Jeu de rôle : mise en application en deux groupes (filmé si vous le souhaitez) ;
 - Débriefing du jeu de rôle et de la formation ;
- Quelle mise en action future ?



ATELIER D'ÉCRITURE THÉRAPEUTIQUE

L'écriture thérapeutique est l'un des médias de l'Art-Thérapie avec un avantage temporel indéniable par rapport à la peinture, la sculpture ou d'autres, celui de pouvoir créer dans un temps limité à une seule séance.

Dans le cadre d'un atelier à visée thérapeutique, l'écriture permet de ressentir un plaisir tout en exprimant une souffrance. On peut affirmer que l'écriture favorise une « reconstruction psychique » dans un processus d'expression, de catharsis, d'élaboration et de création dans un cadre/temps précis.

Pour autant, conduire un atelier d'écriture thérapeutique nécessite, indépendamment de la motivation, une formation. Le thérapeute qui conduit l'atelier se devant de posséder une culture artistique et un apprentissage socratique acquis via une formation préalable en tant que co-thérapeute à des ateliers d'écriture.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Se plonger dans une méthode innovante et intégrative permettant d'appréhender la thérapie par l'angle créatif.

- Présenter les spécificités des ateliers d'écriture thérapeutique ;
- Exposer, à l'aide d'exemples concrets, les bienfaits thérapeutiques ;
- Enseigner les différents modes d'écriture servant de cadre aux ateliers ;
- Former les participants à l'animation d'ateliers d'écriture thérapeutique.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues, psychiatres, infirmiers, art-thérapeutes, journalistes, orthophonistes et coachs.

Prérequis : candidature à l'attention de la formatrice à nous adresser par mail (CV et lettre de motivation) et posséder les diplômes que doivent détenir les publics concernés.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures en présentiel.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTE

Nayla CHIDIAC

Docteure en psychopathologie clinique, expert en stress et trauma, ancienne experte près du TGI de Paris. Consultante senior au département de stress et de sécurité de l'ONU.

Fondatrice des ateliers d'écriture thérapeutique au centre hospitalier Sainte-Anne. Rédactrice des AMP annales médico-psychologiques). Autrice d'ouvrages scientifiques et de recueils de poésie.

CONTENU DE LA FORMATION

Mise en situation directe en trois phases :

- Présentation complète de l'écriture thérapeutique (indications thérapeutiques, bienfaits, exposé de cas concrets, déroulement d'un atelier d'écriture thérapeutique...);
- Écriture et lecture, suivies d'un temps d'échange (discussion libre des participants autour de cette première expérience, Q/R) ;
- Analyse de la méthode proposée au regard des différentes professions des participants.

VALIDATION DES ACQUIS

- Exercices d'écriture.

NIVEAU DE SATISFACTION

★★★★★

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.

TARIFS

- 680 € pour les particuliers.
- 850 € pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin

La matinée sera consacrée à appréhender les différents exercices d'écriture permettant de démarrer un atelier d'écriture, tant au niveau de la forme que du fond. Écriture et lecture requise pour les participants.

- Les règles qui régissent l'atelier d'écriture thérapeutique ;
- La différence entre l'atelier d'écriture thérapeutique et les autres ;
- De l'écriture cathartique à l'écriture thérapeutique ;
- Exercices d'écriture (format court).

Après-midi

L'après-midi proposera la différence entre l'écriture de soi, le journal intime, l'autobiographie, la fiction.

- De l'écriture de soi à l'imaginaire, qu'en est-il du processus créatif ? ;
- Expérimenter l'écriture en individuel et en groupe ;
 - L'importance du cadre ;
 - Exercices d'écriture autour de ces thématiques (processus plus long).



JOUR 2

Matin

La matinée sera dévolue à l'accès au laboratoire des sens comme déclencheur d'écriture avec, à l'appui, l'exemple du traumatisme psychique qui servira de fil conducteur. D'autre part, cela permettra aux participants d'élaborer ou de perfectionner leur cadre thérapeutique.

- Pour qui ? (enfant, adulte, personne âgée) ;
- Temporalité, mémoire et trauma ;
- Différentes formes narratives ;
- Exercices d'écriture très différents.

Après-midi

Selon les groupes, l'après-midi sera dévolue soit à d'autres exercices in vivo d'écriture avec comme après chaque lecture, une analyse du pourquoi de l'exercice en question, ou soit à des questions réponses autour de la mise en place et création de leur atelier d'écriture. Des articles et bibliographie seront distribués.



PARCOURS

N°7



PSYCHOLOGIE
DU TRAVAIL ET TRAVAIL
DU PSYCHOLOGUE



GÉRER EFFICACEMENT LE STRESS, LES CONFLITS ET L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Conçu à partir du modèle de l'Approche Neurocognitive et Comportementale (ANC) et le livre à succès de Jacques FRADIN « L'intelligence du stress » (Eyrolles, 2008), cette formation a pour but d'apporter un éclairage concret et des outils opérationnels pour lutter efficacement contre le stress au travail, pour mieux gérer des conflits et des émotions, et pour prévenir l'épuisement professionnel (burn-out, bore-out, brown-out), au service d'une culture de performance « durable ».

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les symptômes du stress et les réactivités émotionnelles dans les situations difficiles ou conflictuelles ;
- Acquérir des outils pratiques pour désamorcer le stress et développer l'adaptabilité des équipes ;
- Comprendre l'épuisement professionnel et ses sources multiples (burn-out ou surinvestissement émotionnel, brown-out ou perte de motivation et de valeurs, bore-out ou « surplus d'ennui ») ;
- Agir efficacement pour prévenir l'épuisement (outils de diagnostic, mise en œuvre d'actions) ;
- Favoriser la performance « durable » : leviers individuels, managériaux et organisationnels.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues du travail, professionnels des ressources humaines, intervenants en entreprise (consultants, formateurs, coachs), et professionnels de la relation d'aide et de santé.

Prérequis : aucun prérequis hormis posséder les diplômes du public concerné par la formation.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures en présentiel.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTE

Lyndi VAN DER HOUT
Psychologue du Travail.
Enseignante à l'École de Psychologues Praticiens.
Consultante-Psychologue à l'INC (Institute of NeuroCognitivism).
Certifiée à l'Approche Neurocognitive et Comportementale.

CONTENU DE LA FORMATION

L'Approche Neurocognitive et Comportementale (ANC) présente une grille de lecture innovante du comportement humain dans toutes ses dimensions : adaptatives, cognitives, et émotionnelles. Cette formation a pour objectif de répondre aux enjeux dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux : le stress, la gestion des émotions et le risque de surinvestissement. Elle se veut avant tout pragmatique, en proposant des outils accessibles à toutes et tous et directement transposables aux différents contextes professionnels et corps de métiers :

- Comment gérer le stress au travail, comment accompagner un client, collègue ou collaborateur en difficulté ? ;
- Comment diminuer les rapports de force/jeux de pouvoir et favoriser l'assertivité ? ;
- Comment éviter le stress chronique et repérer les signaux de l'épuisement professionnel ? ;

- Comment identifier, puis agir face aux différents types d'épuisement (burn-out, brown-out, bore-out) ;
- Comment favoriser une culture de « performance durable » au travail ?

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- 680 € pour les particuliers.
- 850 € pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin

L'intelligence du stress et la gestion des modes mentaux :

- Comprendre les notions fondamentales de l'ANC et ses applications clinique/entreprise ;
 - Repérer les trois états type du stress : la fuite, la lutte et l'inhibition (études de cas, auto-test) ;
 - Identifier les deux grands « modes mentaux » : Mode Mental Automatique et Mode Mental Adaptatif ;
- Gérer et réduire sa stressabilité grâce à la bascule adaptative (exercices).

Après-midi

Gérer le stress relationnel, réduire les rapports de force :

- Identifier et amorcer la réactivité émotionnelle chez son interlocuteur (exercices/études de cas) ;
- Communiquer avec une personne stressée pour la remettre en action de manière sereine (exercices) ;
- Reconnaître et limiter les jeux de pouvoir et les rapports de force dans les collectifs (jeux de rôle) ;
 - Favoriser l'assertivité : travailler les clés de posture et de communication adaptée.

JOUR 2

Matin

Lutter contre l'épuisement professionnel et la sur-performance :

- Comprendre le lien entre stress chronique et les 3 types d'épuisement professionnel (auto-test) ;
- Zoom sur le Bore-out (« surplus d'ennui ») et le Brown-out (perte de motivation et de valeurs) ;
 - Zoom sur le Burn-out (sur-investissement émotionnel) et le Burn-in (phase de pré-Burn out) ;
 - Identifier quelques outils de prévention, leviers individuels, managériaux et organisationnels.

Après-midi

Agir pour prévenir l'épuisement et stimuler la performance « durable » au travail :

- Agir sur le stress chronique (exercices/études de cas) ;
- Agir sur la démotivation, la perte de valeurs et l'ennui (exercices/études de cas) ;
- Accompagner et réduire le surinvestissement (exercices/études de cas) ;
- Réfléchir aux pistes pour développer la performance durable et l'engagement au travail.

LES PSYCHOLOGUES ET LE DROIT : COMPRENDRE LES DROITS, LES DEVOIRS ET LES OBLIGATIONS

Une pratique psychologique qui ne s'appuie pas sur le droit se prive d'un outil essentiel. Les références à l'éthique et la déontologie sont privilégiées par les psychologues, mais ces notions, certes indispensables, restent limitées lorsqu'elles ne renvoient pas aux règles juridiques. Cette formation, animée par une psychologue et un juriste, professionnels de terrain et auteurs du Droit à l'usage des psychologues (Dunod) répond de manière pratique, dans un langage accessible à toutes et tous, aux questionnements des psychologues : sont-ils soumis au secret professionnel ? Quel statut ont leurs écrits ? Comment peuvent-ils engager leur responsabilité civile, pénale ou disciplinaire ? Tous les psychologues ont-ils les mêmes obligations ? Peuvent-ils recevoir un mineur seul, sans autorisation parentale ? Que doivent-ils faire face à une personne en danger, qu'elle soit mineure, majeure ou « vulnérable » ?

Toutes les situations auxquelles le psychologue peut se trouver confronté, quel que soit son public ou son lieu d'exercice, seront abordées de manière très interactive.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur le droit, pour mieux respecter les droits des patients, des clients, des usagers, etc. ;
- Connaître le cadre légal d'intervention des psychologues pour exercer sereinement ;
- Comprendre les différents types de responsabilités ;
- Appréhender la discrétion, la confidentialité et le secret professionnel ;
- Savoir ce à quoi engagent et exposent les écrits réalisés par les psychologues.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les psychologues, quels que soient leurs lieux et modes d'exercice.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Deux journées de 9h30 à 17h00, soit 12 heures en distanciel.

INTERVENANTS

Pierre-Brice LEBRUN

Ancien éducateur spécialisé.
Enseignant en droit dans le secteur social et médico-social.

Mélanie DUPONT

Psychologue.
Docteure en psychologie, Unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu, Paris.
Enseignante à l'École de Psychologues Praticiens.
Enseignante à l'université Paris Nanterre La Défense.
Présidente de l'association Centre de Victimologie pour Mineurs.
Présidente de l'association des psychologues de médecine légale.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les responsabilités du psychologue : morale, civile, pénale, disciplinaire, professionnelle, etc. ;
- Le respect de la vie privée : discrétion, confidentialité, secret professionnel ;

- Les écrits du psychologue : dossier médical, notes personnelles, comptes rendus d'examen, rapports, information préoccupante, signalement, etc. ;
- Le psychologue face à l'autorité parentale ;
- La protection des personnes vulnérables, mineures et majeures.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- 680 € pour les particuliers.
- 850 € pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin

Mélanie DUPONT

L'encadrement légal de la pratique psychologique :

- L'usage du titre de psychologue ;
- L'usage du titre de psychothérapeute ;
- Les obligations et devoirs du psychologue : discrétion, réserve, secret professionnel.

Les psychologues et l'expertise judiciaire :

- La réquisition judiciaire ;
- L'expertise judiciaire, au pénal et au civil ;
- La saisie du dossier de l'usager par l'autorité judiciaire.

Après-midi

Pierre-Brice LEBRUN

Apports théoriques interactifs avec questions/réponses, études de situations, de jurisprudences

La responsabilité comme contrepoids de la liberté :

- Les droits, les devoirs et les obligations ;
- Les différentes responsabilités juridiques (pénale, civile, contractuelle, disciplinaire) et morales ;
- La responsabilité collective ;
- La responsabilité des personnes morales (responsabilité institutionnelle) ;
- La responsabilité par ricochet du cadre et du dirigeant ;
- L'engagement de la responsabilité par les paroles et les écrits.

La responsabilité civile :

- Le préjudice et la réparation ;
- La responsabilité du fait d'autrui ;
- Les dommages et intérêts.



La responsabilité pénale :

- L'infraction et la sanction ;
- L'action et l'omission, l'imprudence et la négligence.

La responsabilité professionnelle :

- La faute de service et la faute détachable du service ;
- L'engagement de la responsabilité personnelle ;
- La responsabilité engagée par les actes, les paroles et les écrits ;
- La responsabilité civile professionnelle (RCP).

Le respect de la vie privée, un droit inaliénable reconnu à chaque citoyen :

- Un droit fondamental garanti par la Constitution ;
- Une notion issue du droit civil qui engage la responsabilité civile ;
- Un non-respect qui cause un dommage qui doit être réparé ;
- Une question éthique et déontologique fondamentale.

JOUR 2

Matin

Pierre-Brice LEBRUN

Apports théoriques interactifs avec questions/réponses, études de situations, de jurisprudences

Le secret professionnel, un outil légal pour protéger la vie privée :

- Une notion issue du droit pénal qui engage la responsabilité pénale ;
- Un non-respect qui constitue une infraction délictuelle ;
- Un nombre réduit de professionnels astreints au secret ;
- Un secret « médical » absolu pour protéger le patient ;
- Un secret professionnel inopposable à la police et la justice (saisie des dossiers, etc.).

L'accès aux soins des mineurs et des majeurs protégés



L'obligation de discrétion et de confidentialité :

- Une notion qui engage la responsabilité disciplinaire ;
- Une obligation légale ou contractuelle ;
- Une question éthique et déontologique fondamentale ;
- Une obligation de réserve qui protège l'employeur.

Le partage de l'information (le « secret partagé ») :

- Un partage très encadré, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'hôpital ;
- Un partage limité aux informations strictement nécessaires ;
- Une différence entre les informations « à caractère secret » et les informations factuelles ;
- Un circuit de l'information qui doit respecter et protéger la vie privée.

Après-midi

Pierre-Brice LEBRUN

Apports théoriques interactifs avec questions/réponses, études de situations, de jurisprudences

Le cadre légal des écrits professionnels :

- Un dossier du bénéficiaire dont l'accès est réservé ;
- Un dossier social et un dossier patient ;
- Un contenu qui s'adapte au destinataire, à la réponse espérée ;
 - Un usager qui a accès aux documents qui le concernent ou l'évoquent ;
- Une inflation d'écrits qu'il faut savoir limiter.

La révélation de l'information et l'obligation de signaler :

- Le signalement et l'information préoccupante ;
 - Le contenu du signalement et de l'information préoccupante ;
- La « levée » du secret professionnel ;
- Le doute raisonnable et réfléchi ;
 - L'absence de signalement et la non-assistance à personne « en danger » (en péril) ;
- La responsabilité de celui qui signale, qui informe ;
- La responsabilité de celui qui ne signale pas, qui n'informe pas.



L'INSTALLATION EN LIBÉRAL : DU PROJET À LA RÉALISATION PRATIQUE

Créer son propre cabinet ? Affirmer sa singularité dans un projet prenant bien souvent la forme d'une extraordinaire aventure professionnelle...
Qui n'en a pas déjà rêvé ? Mais comment faire ?
Quelles précautions prendre ?

À partir d'apports techniques et pratiques (quizz, débats contradictoires, partage d'expériences et mutualisation de bonnes pratiques), ce module vous aidera à anticiper les différentes facettes de votre projet et à le concrétiser le plus sereinement possible.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Créer son cabinet : contexte, enjeux et précautions à prendre ;**
- **Étudier les risques et opportunités d'un lancement d'activité en libéral ;**
- **Réfléchir aux ressources à mobiliser ;**
- **Concevoir son projet de manière efficace, en cohérence avec les spécificités du métier de psychologue.**

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues cliniciens ou exerçant dans les domaines de l'entreprise, psychiatres, thérapeutes, coachs souhaitant exercer, ou exerçant déjà en libéral.

Prérequis : investir un projet d'installation en libéral, quel que soit le niveau d'avancement de ce projet. Des professionnels ayant déjà « sauté le pas » pourront également trouver matière à renforcer la qualité de leur positionnement et leur impact « commercial ».

MODALITÉS DE LA FORMATION

Le 03 octobre 2024 de 9h00 à 17h30 et le 04 octobre 2024 de 9h00 à 12h30, soit 10 heures en présentiel.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTS

Pascal OLIVIER

Psychologue clinicien, exerçant en libéral et en institution.
Expert près la cour d'appel de RIOM (63).
Enseignant et formateur.

Frédéric SOS

Psychologue diplômé de l'École de Psychologues Praticiens (spécialisation psychologie des organisations).
Fondateur de la Société Racinal.
Spécialiste de l'accompagnement de dirigeants et d'équipes dirigeantes. Consultant, coach et superviseur.
Professeur à l'École de Psychologues Praticiens pendant 25 ans (jusqu'en 2019).

CONTENU DE LA FORMATION

Quel que soit le type de projets, nous travaillerons sur le socle commun d'actions à engager et des points de vigilance à prendre en compte.

Aspects juridiques et administratifs

- Type d'entreprise (micro-entreprise, entreprise individuelle, SARL, SA, association...);
- Démarches d'enregistrement auprès des différents services (URSSAF, régime de santé et de retraite, Préfecture...);
- Réforme du système d'assurance maladie et réforme de l'impôt sur le revenu pour les indépendants ;
- Titre, référencement ADELI, réglementation (psychologue, psychothérapeute, psychiatre, coach...);
- Double régime (salarié et libéral) ;
- Local (professionnel, mixte...) et son aménagement ;

- Aspects financiers, aides à la création d'entreprise ; assurances, formation continue des indépendants, comptabilité, facturation, compte bancaire, taxes diverses... ;
- Nouvelles lois sur les obligations d'affichage : tarif et prestations, RGPD ;
- Codes légaux de référence du psychologue en libéral.

Aspects marketing et « commerciaux »

- Comment clarifier et formaliser son offre ? Pour quel public ? Comment se différencier sur le « marché » ? Comment communiquer (réseau, publicité, annuaires, internet, contact professionnel) ;
- Sa propre « posture », ses comportements en relation avec le client (utilisation de l'approche de diagnostic Focus Client® ; chaque participant aura répondu au questionnaire dédié, préalablement au séminaire).

Réflexion sur les projets

- Étude de chaque projet, de sa faisabilité, questions diverses.

VALIDATION DES ACQUIS

- Questionnaire d'introduction et questionnaire de clôture.

NIVEAU DE SATISFACTION

- ★★★★★*

TARIFS

- **600 €** pour les particuliers.
- **750 €** pour les organismes, institutions et entreprises.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.

* Note obtenue lors de la dernière session de formation en 2022.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

- Formuler une première approche du projet : intentions, préoccupations, valeur-ajoutée escomptée, spécificité de l'offre et positionnement sur le « marché » ;
- Intégrer les aspects administratifs et juridiques ;
- Affiner son projet.

JOUR 2

- Expliciter ses comportements en situation « commerciale » : quel impact et quelle cohérence avec l'offre et son positionnement ? ;
- Construire un Plan d'Action Individuel visant à faire évoluer un comportement ;
- Présenter son projet sous trois formats différents.

LA PRATIQUE DU COACHING PROFESSIONNEL

Le meilleur outil du coach, c'est lui-même ! Encore faut-il adopter la posture juste, s'appuyer sur des cadres théoriques solides, mettre en place une démarche professionnelle viable et enfin, rester attentif aux évolutions de la société. Cette formation apporte des outils, des méthodes, de la mise en pratique pour que chaque participant travaille sa singularité tout en maîtrisant les fondamentaux qui font du coaching un métier d'accompagnement au changement, à titre individuel ou collectif.

Les stagiaires devront faire l'expérience du coaching pour valider leur formation, avec un temps de supervision collective de pratiques par les intervenants. Ils pourront démarrer ces coachings à mi-parcours.

« C'est en se lançant avec une posture éthique et déontologique que l'on apprend à coacher ! »

Un Mémoire sur cette expérience sera réalisé et soutenu devant un jury, afin de valider la formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les techniques spécifiques pour pratiquer le coaching de collaborateurs et d'équipes :

- le proposer ;
- le vendre ;
- l'intégrer à son activité.

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de la relation d'aide, psychologues, psychologues cliniciens, intervenants en entreprise, consultants, formateurs.
- Spécialistes des Ressources Humaines, D.R.H, responsables de formation. Toutes personnes ayant une expérience de l'accompagnement.
- Chefs d'entreprises et cadres dirigeants.

PRÉREQUIS

Adresser votre candidature à formation@psycho-prat.fr avec les éléments suivants :

- Présenter en quelques lignes votre projet professionnel ainsi que les objectifs recherchés, en lien avec la formation à laquelle vous candidatez ;
- Un curriculum vitae avec vos coordonnées complètes (adresse, téléphone et courriel), détaillant notamment votre parcours professionnel, les diplômes obtenus et les formations effectuées.

Un « travail sur soi » personnel constitue une condition à l'exercice du métier de coach. Il est demandé à chaque participant de l'initier et/ou de le poursuivre durant la formation.

MODALITÉS DE LA FORMATION

11 sessions de 2 jours, de 9h30 à 17h00, soit 132 heures (les vendredi et samedi) en présentiel.

Dates en 2024 :

- 13 et 14 septembre 2024 ;
- 27 et 28 septembre 2024 ;
- 11 et 12 octobre 2024 ;
- 15 et 16 novembre 2024 ;
- 29 et 30 novembre 2024 ;
- 13 et 14 décembre 2024.

Dates en 2025 :

- 10 et 11 janvier 2025 ;
- 31 janvier et 1er février 2025 ;
- 7 et 8 mars 2025 ;
- 4 et 5 avril 2025 ;
- 16 et 17 mai 2025 ;
- remises des mémoires : le 30 mai 2025 au plus tard ;
- dates des jurys individuels : les 13 et 14 juin 2025.

Promotions de 8 à 12 personnes maximum.

Ce stage est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INTERVENANTS

François CHARTON

Psychologue diplômé de l'École de Psychologues Praticiens en psychopathologie, diplômé de l'Institut d'Études Politiques en RH, ancien DRH. Consultant RH et coach, intervient auprès de managers d'entreprise et de sportifs professionnels. Superviseur certifié ESQA (Undici).

Anne de MONTARD

Psychologue diplômée de l'École de Psychologues Praticiens, coach diplômée de l'Université de Paris 8. Consultante et coach accompagnant des cadres dirigeants et des équipes sur le développement d'une dynamique professionnelle durable. Superviseur certifié ESQA (Undici).

Frédéric SOS

Psychologue diplômé de l'École de Psychologues Praticiens (spécialisation psychologie des organisations). Fondateur de la société Racinal, spécialiste de l'accompagnement de dirigeants et d'équipes dirigeantes. Consultant, coach et superviseur.

Émilie DEVIENNE

Début de carrière dans la presse au Québec. Pratique le coaching et le codéveloppement. Membre Titulaire de la SF Coach®. Chargée d'enseignement à l'Université et en école de commerce. Auteure d'une vingtaine d'ouvrages dont plusieurs centrés sur la pratique du coaching ou sur l'épanouissement personnel.

Cyrille THIEULLET

Ingénieur de formation. Expert en accompagnement des impacts humains dans les transformations d'entreprise. Consultant en organisation, coach interne dans un grand groupe depuis 2012, thérapeute, superviseur certifié IDSUP. Auteur du livre « Apprendre le changement ».

CONTENU DE LA FORMATION

INVESTIR UNE POSTURE DE COACH PAR L'APPRENTISSAGE THÉORIQUE

La posture de coach

- Appréhender les différentes composantes de la posture de coach ;
- Aborder les points éthiques et déontologie ;
- Définir son cadre de développement personnel et de supervision ;
- Travailler sur sa représentation de coach ;
- Appréhender ce qui participe à une identité de coach ;
- Expliciter ses priorités posturales.



L'apprentissage théorique

- Connaître l'historique et les fondements de référentiels (approche systémique, approche cognitive, PNL...);
- Mettre en œuvre les différents processus de résolution de problèmes au regard des repères théoriques présentés en cours;
- Maîtriser les protocoles d'accompagnement au changement dans le cadre des coachings individuels et d'équipes;
- Ajuster les techniques d'intervention aux contradictions, résistances ou représentations du coaché (recadrage, confrontation...) au regard des apports théoriques vus en cours.

PRATIQUES DU COACHING

« Pour celui qui ne possède qu'un marteau, tout ressemble à un clou ».

Notre ambition ?

- Vous aider à devenir des « poly - techniciens » artisanaux.

Comment ?

- Plutôt qu'une simple description d'outils, nous vous transmettrons les fondements théoriques et l'état d'esprit de chacune des techniques, afin de pouvoir les utiliser à bon escient, au bon moment.

Méthodologiquement, vous apprendrez à :

- Articuler les étapes d'une séance de coaching;
- Structurer l'entretien de découverte et l'analyse de la demande, aider à définir et formaliser les objectifs du coaché;
- Identifier et mettre en place le cadre d'intervention approprié;
- Savoir conduire un entretien tripartite;
- Traiter les différentes composantes d'un contrat;
- Établir les liens entre diagnostic et axes de travail en séances;
- Savoir instaurer, maintenir et clôturer l'alliance dans la relation de coaching.

Vous expérimenterez des techniques et outils favorisant la recherche de solutions et la mise en actions

- Utiliser des outils de l'approche cognitive : la colonne de Beck et la restructuration cognitive, questionner les comportements et repérer les dissonances cognitives;
- Effectuer des recadrages, à bon escient pour le coaché, en utilisant la flexibilité mentale;
- Expérimenter le recentrage; s'entraîner à l'observation de la communication verbale et non verbale;
- Découvrir, s'approprier et expérimenter la mise en œuvre des 21 techniques structurant le travail de coaching;
- Conduire un entretien structuré avec des techniques d'intervention de l'école de Palo Alto : questions paradoxales, questions hypothétiques, position basse, prescription de symptômes, dessin systémique, utilisation de métaphores;

- Accompagner les émotions et le développement du potentiel d'Intelligence émotionnelle dans le coaching : l'écoute active et le questionnement ELFE;
- Se mettre en position méta et méta communiquer;
- Formaliser et prendre appui sur la Stratégie de Réussite spécifique à la personne accompagnée;
- S'entraîner au feedback et maîtriser le niveau de confrontation;
- Identifier les valeurs avec les outils de transformations culturelles du Barrett Values Centre;
- Favoriser le mouvement et la motivation de changer les comportements : de la décision de changer à l'action, les apports de la logothérapie et de l'Appreciative Inquiry.

Vous découvrirez les spécificités des coachings collectifs, en apprenant à :

- Identifier les types de coaching collectif;
- Cadrer et adresser les objectifs collectifs et individuels dans un coaching collectif;
- Structurer un coaching collectif;
- Découvrir quelques techniques et outils de coaching collectifs;
- Clôturer un coaching collectif;
- Appliquer des outils de coaching collectif pour la réussite d'un objectif individuel.

LE PROCESSUS ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMARCHE COMMERCIALE

- Projet Professionnel et projections d'activités;
- Les modalités pratiques d'activité : statut d'exercice;
- Se positionner sur le marché, valoriser sa prestation;
- Clarifier le process commercial et les leviers de développement les plus adaptés;
- Repérer les caractéristiques de son « impact clients », les leviers de crédibilité dans la relation propre au coaching;
- Les spécificités de la relation bipartite ou tripartite;
- Les composantes du contrat, expliciter l'engagement de résultat;
- Formaliser un Business Plan.

Le programme par jour de la formation vous sera envoyé sur demande à formation@psycho-prat.fr

Ce programme n'est pas contractuel et peut être ajusté selon les évolutions du métier, du marché et de la réglementation.

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, nous vous demandons de :

- Fournir une séquence audio anonymisée de 15 à 20 minutes d'une séance de coaching effectuée, au choix du participant, accompagnée d'une note d'information remplie et signée;
- Réaliser un Mémoire de 20 pages témoignant des deux coachings réalisés, de votre cheminement de l'analyse de la demande à la clôture, des difficultés rencontrées et comment vous les avez résolues, de la description de la posture, des questions éthiques qui se sont posées;
- Rédiger un rapport de professionnalisation, consistant à présenter le plan de développement de votre projet professionnel. Il y sera précisé les éléments concernant les clients ciblés, la communication de ce projet et la stratégie commerciale adoptée. Ce rapport est validé par le jury, à partir de critères spécifiés;
- Soutenir votre travail et votre parcours devant un jury composé de 5 personnes dont le président du jury, deux intervenants de la formation, un professionnel de l'entreprise occupant une fonction d'achat de prestation de coaching (manager, responsable des Ressources Humaines...), un coach professionnel en activité confirmé.

Le jury s'appuie sur une grille d'évaluation afin de déterminer une note qui conduit à la certification (note

de 10/20 et au-dessus) ou non, avec éventuellement un travail complémentaire demandé ou la possibilité de se représenter à une soutenance avec un nouveau mémoire portant sur de nouveaux coachings lors d'un prochain jury (rattrapage de soutenance au tarif de 500€ TTC).

La note de 6 et en dessous est éliminatoire et ne permet aucune possibilité de rattrapage.

TARIFS

Tarifs Early Bird

Jusqu'au 31 mai 2024 :

- Particulier : 7 500€ TTC;
- Indépendant et entreprise de moins de 10 salariés : 8 800€ TTC;
- Entreprise de 10 salariés et plus : 12 300€ TTC.

À partir du 1^{er} juin 2024 :

- Particulier : 8 500€ TTC;
- Indépendant et entreprise de moins de 10 salariés : 9 800€ TTC;
- Entreprise de 10 salariés et plus : 13 000€ TTC.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE FORMATION

La société Psycho-Prat' Formation Continue est un organisme de formation continue dont le siège social est situé au : 23, rue du Montparnasse - 75006 PARIS.

Article 1 - Nature des prestations

Les actions de formation dispensées par Psycho-Prat' Formation Continue entrent dans le cadre de la formation professionnelle continue et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail. L'action de formation continue répond à un programme, des objectifs pédagogiques et permet de transmettre un savoir et une expertise théorique et pratique quand elle le nécessite.

Article 2 - Application des Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») sont applicables à toute commande de prestation de formation passée auprès de Psycho-Prat' Formation Continue et notamment dans le cadre d'une vente à distance passée sur le site.

La participation à une action de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur (ci-après dénommé « le Client ») et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Article 3 - Tarifs et frais annexes

Psycho-Prat' Formation Continue se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment en les publiant sur son site internet www.psycho-prat.fr

Seuls s'appliqueront les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande d'une formation. Le tarif de la formation sera mentionné dans la convention de formation signée entre Psycho-Prat' Formation Continue et le Client.

Psycho-Prat' Formation Continue est un organisme de formation professionnelle continue exonéré de TVA, en vertu de l'article 202A à 202D de l'annexe II du CGI et article 261.4.4 du Code Général des Impôts.

Les frais de repas, ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement des participants à la formation ne sont pas inclus dans le prix de la prestation de formation.

Article 4 - Commande de la formation

Le Client peut commander une formation en ligne. Pour cela il doit remplir un formulaire d'inscription mis à sa disposition depuis le site internet www.psycho-prat.fr, onglet « formation continue ». En remplissant le formulaire, le Client accepte le prix et la description des produits de formation.

Pour que sa commande soit validée, le Client doit signifier son acceptation des présentes CGV. Le Client doit donner une adresse mail accessible depuis le lieu de formation et reconnaît par les présentes CGV que tout échange avec Psycho-Prat' Formation Continue pourra intervenir au moyen de cette adresse. Le Client peut aussi choisir le mode de paiement souhaité. Psycho-Prat' formation Continue se réserve le droit de bloquer la commande du Client en cas de défaut de paiement, d'adresse erronée ou de tout autre problème sur le compte du Client et ce, jusqu'à résolution du problème.

Le Client a également la possibilité de commander sa formation directement auprès de Psycho-Prat' Formation Continue par téléphone 01 53 63 81 55/51 ou par mail à formation@psycho-prat.fr

Pour toute commande d'une formation, Psycho-Prat' Formation Continue envoie au Client un devis et une convention de formation reprenant la date, la durée, le tarif et le programme de ladite formation. Pour valider sa commande, le Client doit retourner le devis et la convention signés à Psycho-Prat' formation Continue.

Pour valider l'inscription à une formation, il est nécessaire que Psycho-Prat' Formation Continue soit en possession d'un moyen de règlement du Client correspondant à la formation commandée.

Article 5 - Modalités de paiement

L'ensemble des modes de règlement mis à la disposition du Client sont indiqués sur le site.

Psycho-Prat' Formation Continue se réserve également le droit de refuser une commande émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

DÉLAI DE RÉTRACTATION

À compter de la date de signature de la convention, le Client, dispose d'un délai de 7 jours pour se rétracter en informant Psycho-Prat' Formation Continue, par courriel. Dans ce cas, aucune somme ne pourra lui être exigée.

• Inscription prise en charge par le Client, participant :

Dès réception du devis signé et du paiement de l'acompte (demandé sur le bulletin d'inscription) par le Client, Psycho-Prat' Formation Continue transmet à ce dernier, sur l'adresse électronique qu'il a précisée, la confirmation de la réception de sa commande et la convention de formation.

Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

Toute inscription ne pourra être prise en compte et délivrée que si les sommes dues ont bien été versées dans les délais impartis.

En cas d'annulation de sa participation ou d'abandon en cours de stage à ladite formation, du fait du Client pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, les sommes versées ne seront pas remboursées.

Psycho-Prat' Formation Continue se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent. En cas de cessation ou d'annulation anticipée de la formation, du fait de Psycho-Prat' Formation Continue, le Client est informé dans les plus brefs délais et au plus tard 48h avant la date de démarrage prévue initialement, de cette annulation ou de ce report. Aucune indemnité ne sera versée au Client en raison d'un report ou d'une annulation, les sommes versées par le Client au titre de ladite formation, lui seront intégralement remboursées.

• Inscription prise en charge par le Client, employeur, sans bon de commande :

Dès réception du devis signé et du paiement de l'acompte par le Client, Psycho-Prat' Formation Continue transmet à ce dernier, sur l'adresse électronique qu'il a précisée, la confirmation de la réception de sa commande et la convention de formation.

Toute inscription ne pourra être prise en compte que si les sommes dues à Psycho-Prat' Formation Continue ont bien été versées dans les délais impartis.

Toute formation ne pourra être délivrée que si la totalité du règlement de l'acompte a bien été reçu par Psycho-Prat' Formation Continue.

Toute demande d'annulation par le Client doit être communiquée par mail à formation@psycho-prat.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception à envoyer à Psycho-Prat' Formation Continue, 23, rue du Montparnasse - 75006 Paris.

En cas d'annulation de sa participation ou d'abandon en cours de stage à ladite formation, du fait du Client pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, les sommes versées ne seront pas remboursées.

Le solde sera réglé par le Client à l'issue de la formation sur présentation de la facture et des attestations de présence ou certificats de réalisation du participant.

Psycho-Prat' Formation Continue se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent. En cas de cessation ou d'annulation anticipée de la formation, du fait de Psycho-Prat' Formation Continue, le Client est informé dans les plus brefs délais et au plus tard 48h avant la date de démarrage prévue initialement, de cette annulation ou de ce report. Aucune indemnité ne sera versée au Client en raison d'un report ou d'une annulation. Les sommes versées par le Client au titre de ladite formation, lui seront intégralement remboursées.

• Inscription prise en charge par le Client, employeur, avec bon de commande :

Dès réception du bon de commande par le Client, Psycho-Prat' Formation Continue transmet à ce dernier, sur l'adresse électronique qu'il a précisée, la confirmation de la réception de sa commande et la convention de formation. Aucun acompte ne sera demandé.

Le solde sera réglé à l'issue de la formation sur présentation de la facture et des attestations de présence ou certificat de réalisation du participant.

Toute demande d'annulation par le Client doit être communiquée par mail à formation@psycho-prat.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception à envoyer à Psycho-Prat' Formation Continue, 23, rue du Montparnasse - 75006 Paris.

En cas de résiliation ou d'abandon de la formation du fait du Client ou de son préposé pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue avant 10 jours ouvrés précédant le début de la formation, le Client devra s'acquitter au bénéfice du prestataire d'une indemnité à titre de clause pénale d'un montant égal à 250€.

En cas de résiliation ou d'abandon de la formation du fait du Client ou de son préposé pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, le Client devra s'acquitter au bénéfice du prestataire d'une indemnité à titre de clause pénale d'un montant égal à 100 % du prix de la formation.

Psycho-Prat' Formation Continue se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent. En cas de cessation ou d'annulation anticipée de la formation, du fait de Psycho-Prat' Formation Continue, le Client est informé dans les plus brefs délais et au plus tard 48h avant la date de démarrage prévue initialement, de cette annulation ou de ce report. Aucune indemnité ne sera versée au Client en raison d'un report ou d'une annulation. Les sommes versées par le Client au titre de ladite formation, lui seront intégralement remboursées.

CAS PARTICULIER

Un Client dépendant d'organisme public ne délivrant pas de bon de commande n'a pas d'obligation de régler d'acompte, la formation devra alors être réglée dans sa totalité sur service fait à l'issue de la formation.

CAS DE FORCE MAJEURE

Aucune des parties au présent contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si ce retard ou cette défaillance sont l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure entendu dans un sens plus large que la jurisprudence française tels que :

- survenance d'un cataclysme naturel : tremblement de terre, tempête, incendie, inondation, etc. ;
- conflit armé, guerre, conflit, attentats ;
- conflit du travail, grève totale ou partielle chez le fournisseur ou le Client ;
- conflit du travail, grève totale ou partielle chez les fournisseurs, prestataires, transporteurs, services publics, etc. ;
- injonction impérative des pouvoirs publics (interdiction d'importer, embargo) ;
- accidents d'exploitation, bris de machines, explosion.

Chaque partie informera l'autre partie, sans délai, de la survenance d'un cas de force majeure dont elle aura connaissance et qui, à ses yeux, est de nature à affecter l'exécution du contrat.

TARIFICATION

DEUX TARIFS CATALOGUES :

1. UN TARIF INSCRIPTION PRISE EN CHARGE ENTREPRISE

-10 % supplémentaires à l'une de nos de formations de l'année en cours pour une formation supplémentaire d'un même parcours dans la limite des places disponibles.

2. UN TARIF INSCRIPTION PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE

(Soit environ -20 %), et -10 % supplémentaires à l'une de nos de formations de l'année en cours pour une formation supplémentaire d'un même parcours dans la limite des places disponibles.

• Tarif « Communauté EPP » :

-10 % supplémentaires à l'une de nos de formations de l'année en cours pour les maitres de stage dans la limite des places disponibles).

Joindre le formulaire d'inscription indiquant la mention : « responsable de stage » ainsi que le nom de l'étudiant accueilli en stage.

• Tarif « Alumnis » :

-10 % supplémentaires à l'une de nos de formations de l'année en cours pour les anciens dans la limite des places disponibles.

Joindre le formulaire d'inscription indiquant la mention : « Alumni » ainsi que le scan du diplôme EPP.

RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE OU PAR CHÈQUE

Pour les Clients payant par chèque, un chèque du montant dû, libellé à l'ordre de Psycho-Prat' Formation Continue, doit être joint avec l'envoi de la convention signée.

Pour les Clients payant par virement bancaire, un justificatif de virement du montant dû doit être transmis à Psycho-Prat' Formation Continue par mail, préalablement au démarrage de la session de formation.

Chaque action de formation fait l'objet d'une facture envoyée par mail au Client. À sa demande, le Client pourra recevoir par mail ou courrier postal un duplicata de sa facture.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

La facture est adressée au Client à l'issue de la formation accompagnée d'une attestation de présence. Une attestation de suivi de formation peut être adressée, sur demande, à l'issue la formation.

Article 6 - Prise en charge

Si le Client bénéficie d'un financement par un organisme financeur (OPCO, ANDPC, FIFPL, AGEFICE...), il appartient au Client d'effectuer auprès de celui-ci, la demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de prise en charge financière par l'organisme financeur doit être communiqué à Psycho-Prat' Formation Continue au moment de l'inscription sur le site internet, ou au plus tard lors de la remise

à Psycho-Prat' Formation Continue de la convention signée. Si l'accord de prise en charge de l'organisme financeur du Client n'est pas total et ne parvient pas à Psycho-Prat' Formation Continue au plus tard à la réception de la convention signée, la totalité des frais de formation sera intégralement due par le Client à Psycho-Prat' Formation Continue. En cas de prise en charge partielle ou de refus de prise en charge par l'organisme financeur, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la prestation due à Psycho-Prat' Formation Continue et fera son affaire du remboursement auprès de l'organisme financeur dont il dépend.

Toute formation commencée est due en totalité, sauf accord contraire exprès de Psycho-Prat' Formation Continue.

Toute demande d'annulation par le Client doit être communiquée par mail à formation@psycho-prat.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception à envoyer à Psycho-Prat' Formation Continue, 23, rue du Montparnasse - 75006 Paris.

Article 7 - Assurance

Le Client s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice du Prestataire.

Le Client s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré le Prestataire pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le stagiaire ou préposé, et contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que le Prestataire ne puisse être recherché ou inquiété.

Article 8 - Propriété intellectuelle

L'utilisation des supports de formation proposés par le Prestataire est autorisée pour le stagiaire exclusivement.

Chaque partie s'engage à considérer toutes informations techniques, pédagogiques, didactiques, éducatives, documentaires, financières, commerciales et/ou juridiques, tout savoir-faire relatif à des études, des rapports, des produits ou des développements, des plans, des modélisations, etc. qui lui seront remis par une autre partie comme étant la propriété industrielle et/ou intellectuelle de celle-ci et en conséquent à ne les utiliser que dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toute utilisation, transmission à un tiers, reproduction partielle ou intégrale des supports remis au titre de la prestation, sans le consentement écrit du Prestataire et de l'auteur, sont interdits. La responsabilité du Client serait alors engagée.

Article 9 - Confidentialité

Les parties ne s'opposeront à aucun de leurs droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle leur appartenant qui feraient obstacle à la mise en l'œuvre de la commande.

Les obligations de confidentialité mentionnées ci-avant ne sauront s'appliquer aux informations dont la partie réceptrice peut démontrer qu'elles sont :

- dans le domaine public au moment de leur divulgation ;
- déjà connue de la partie réceptrice au moment de la divulgation ;

- divulguées à la partie réceptrice par un tiers ayant le droit de divulguer ces informations ;
- ou enfin, développées indépendamment par la partie réceptrice.

Les obligations de confidentialité et de non-utilisation ci-avant développées resteront en vigueur pendant un délai de cinq (5) ans à compter du terme ou de la résiliation de la présente convention.

Le Prestataire met à disposition les moyens matériels strictement nécessaires au stage (les moyens audiovisuels, les outils informatiques...).

Il est entendu que les outils pédagogiques sont mis à la disposition des stagiaires uniquement aux fins de formation, ce qui exclut toute utilisation à des fins personnelles ou professionnelles par quelque moyen que ce soit.

En conséquence, le stagiaire s'interdit notamment d'introduire, dans quelque système informatisé que ce soit, des données qui ne seraient pas strictement liées et nécessaires à sa formation.

Le stagiaire s'interdit de supprimer, modifier, adjoindre un code d'accès, mot de passe ou clé différent de celui qui a été mis en place, ainsi que d'introduire dans le système des données susceptibles de porter atteinte aux droits patrimoniaux et extra patrimoniaux du Prestataire et/ou de nuire au bon fonctionnement du Prestataire.

De la même façon, il s'interdit de falsifier, dupliquer, reproduire directement ou indirectement les logiciels, progiciels, CD-Rom, DVD mis à sa disposition pour les besoins de la formation et/ou auxquels il aura accès, ainsi que de transmettre de quelque façon que ce soit des données propres appartenant au Prestataire.

Article 10 - Protection des données personnelles

Psycho-Prat' Formation Continue est amenée, pour traiter les demandes d'inscriptions et assurer son activité, à recueillir des informations et données personnelles qui font l'objet d'un traitement informatique destiné à répondre aux demandes de formation des cocontractants et au suivi de leur dossier.

Les destinataires des données sont : les services administratifs et comptables du Prestataire, les intervenants qui animent nos formations et des partenaires contractuels.

Psycho-Prat' Formation Continue se conforme à la réglementation française et européenne sur toutes les activités qui incluent un traitement de données personnelles, au sens :

- du Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) ;
- de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les Clients bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. S'ils souhaitent exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, ils doivent s'adresser au Délégué à la Protection des Données (DPD/DPO de Psycho-Prat' Formation Continue) en écrivant un email à : donneespersonnelles@psycho-prat.fr

Article 11 - Réclamation

Pour toute réclamation concernant l'organisation d'une formation (logistique, inscription, planification, paiement, enseignements, examens ...), vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : formation@psycho-prat.fr

Il vous sera demandé le numéro de session mentionné sur votre de contrat de prestation, vos coordonnées, ainsi que la raison de votre litige. Pour tout dépôt de réclamation, nous vous invitons à joindre le maximum de pièces justificatives étayant votre litige.

Si après ce premier niveau de traitement, vous n'avez pu obtenir une réponse satisfaisante, vous pouvez, en dehors de toute procédure contentieuse, faire part de votre réclamation à notre Direction, par courrier postal à l'adresse de PPFC. À réception de votre réclamation, vous serez tenu informé des actions entreprises si elles s'avèrent nécessaires.

Appel à un médiateur de la consommation.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas répondre à votre demande écrite, vous pouvez saisir un médiateur de la consommation.

Votre demande devra obligatoirement comprendre un exposé des motifs de désaccord avec la réponse qui vous a été préalablement faite, ainsi que les références des dossiers cités dans les courriers de réponse envoyés par PPFC ou, à défaut, les copies desdits courriers. Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le médiateur étudie chaque demande qui lui est soumise, avec impartialité et équité, dès lors qu'un client/usager reste insatisfait des réponses qui lui ont été apportées.

Article 12 - Compétence/contestation/loi applicable

En cas de difficulté d'interprétation ou d'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, Psycho-Prat' Formation Continue et le Client conviennent expressément que le Tribunal de Commerce de Paris sera le seul compétent.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises pour leur interprétation et leur exécution à la loi française.

Dernière mise à jour le 04/07/2024.





Psycho-Prat' Formation Continue

23, rue du Montparnasse

75006 Paris

Tél. : 01 53 63 81 55

formation@psycho-prat.fr